New Nouveau Brunswick

Department of Social Development

Ministère du Développement social

Annual Report 2012-2013

Rapport annuel 2012-2013

2012-2013 Annual Report

Published by:
Department of Social Development
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada
www.gnb.ca

February 2014

Cover:
Corporate Marketing Services Branch, Department of Government Services

ISBN 978-1-4605-0314-0

ISSN 1209-0042

Printing and Binding:
Printing Services, New Brunswick Internal Services Agency

Printed in New Brunswick

Think Recycling!

Rapport annuel 2012-2013

Publié par :
Ministère du Développement social
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
www.gnb.ca

février 2014

Couverture :
Direction des Services de marketiing gouvernemental – Ministère des Services gouvernementaux

ISBN 978-1-4605-0314-0

ISSN 1209-0042

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Agence des services internes du Nouveau-Brunswick

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Pensez à recycler!

New Nouveau Brunswick

Department of Social Development

Ministère du Développement social

Annual Report 2012-2013

Rapport annuel 2012-2013

Department of Social Development
P.O. Box 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Office of the Minister

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant Governor of the
Province of New Brunswick

Dear Sir:

It is my privilege to present, for the information of your Honour and the Legislative Assembly, the Annual Report of the Department of Social Development for fiscal year 2012-2013.

Respectfully submitted,

Madeleine Dubé

Department of Social Development
P.O. Box 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Office of the Deputy Minister

The Honourable Madeleine Dubé
Minister of Social Development
Province of New Brunswick

Dear Madam:

I have the honour to submit, for your consideration, the Annual Report of the Department of Social Development for the fiscal year 2012-2013.

This report contains detailed information about the programs and activities undertaken by the department during this period.

Respectfully submitted,

Edith Doucet

"Self-reliance, an improved quality of life, and protection for those who need it."

Ministère du Développement social
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Cabinet de la ministre

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la
Province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à l'Assemblée législative, le rapport annuel du ministère du Développement social pour l'année financière 2012-2013.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération,

Madeleine Dubé

Ministère du Développement social
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Cabinet de la sous-ministre

L'honorable Madeleine Dubé
Ministère du Développement social
Province du Nouveau-Brunswick

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport annuel du ministère du Développement social pour l'année financière 2012-2013.

Vous y trouverez de nombreux renseignements sur les activités et les programmes du Ministère au cours de cette période.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération,

Edith Doucet

L'autonomie, une meilleure qualité de vie et une protection pour ceux qui en ont besoin.

TABLE OF CONTENTS

Preface 10
Department 10

Program Design & Quality Management Division 14

Adults with Disabilities and Senior Services Branch 14
Nursing Home Services 14
Long-Term Care Services 16
Adult Residential Services 17
Adult Protection 19
Senior Services 19

Child and Youth Services Branch 19
Support Services to Education 20
Community Based Services for Children with Special Needs 20
Adpotion Program 21
Children Residential Services 21
Child Protection 22
Child in Care 22
Immediate Response Conference 23
Family Enhancement Services 23
Youth Treatment Program 23

Community and Individual Development Branch 24
Transitional Assistance Program 24
Case Management Services for Social Assistance Clients 24

Career Development Options for Social Assistance Clients 24
Extended Benefits Program 25
Special Needs Benefit 25
Family Support Orders Services 25
Health Services 26
Youth Services 27
Youth Policy 27
Funding for Homelessness 27
Transition House Funding 27
Public Housing Program 28

Rural and Native Rental Housing Program 29

Rural and Native Homeowner Program 29
Non-profit Social Housing Program 29
Rent Supplement Program 29
Affordable Rental Housing Program 30

Rental and Rooming House Program 31
Rental Conversion Program 31
Shelter Enhancement Program 31

Homeownership Assistance/Home Completion Program 32

TABLE DES MATIÈRES

Préface 10
Ministère 10

Division de la conception des programmes et de gestion de la qualité 14

Services aux adultes ayant un handicap et aux personnes âgées 14
Services des foyers de soins 14
Services de soins de longu durée 16
Services résidentiels pour adultes 17
Protection des adultes 19
Services aux aînés 19

Services de l'enfance et à la jeunesse 19
Services de soutien à l'éducation 20
Services communautaires pour enfants ayant des besoins spéciaux 20
Programme d'adoption 21
Services résidentiels pour enfants 21
Services de protection de l'enfance 22
Enfants pris en charge 22
Conférence pour une intervention immédiate 23
Services d'appui à la famille 23
Programme de traitement pour jeunes 23

Développement communautaire et individuel 24
Programme d'assistance transitoire 24
Services de gestion de cas pour les clients de l'aide sociale 24
Possibilités de perfectionnement professionnel pour les clients de l'aide sociale 24
Programme de prestations prolongées 25
Prestations spéciales 25
Service des ordonnances de soutien familial 25
Services médicales 26
Services aux jeunes 27
Politique axée sur la jeunesse 27
Financement pour la lutte contre l'itinérance 27
Financement des maisons de transition 27
Programme de logement public 28
Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (locataires) 29
Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (propriétaires) 29
Programme de logement social à but non lucratif 29
Programme de suppléments du loyer 29
Programme de logement locatif abordable 30
Programme de logements locatifs et de maisons de chambres 31
Programme de conversion locatif 31
Programme d'amélioration de l'habitat 31
Programme d'aide à l'accession à la propriété/Programme de prêts pour la finition de l'habitat 32

Community Involvment Program 32
Home Orientation and Management Program 32
Federal/Provinical Repair Program 33
Emergency Repair Program 33

Program Delivery Division 33
After Hours Emergency Social Services 33
Medical Advisory Board 34
Emergency Social Services 34
Family Group Conference 35
Post Adoption Disclosure Services 35

Strategic Policy, Planning and Performance Division 35

Integrated Planning, Reporting and Accountabilities Branch 35
Planning 36
Research 36
Reports 36
Evaluation 36
Official Languages 37

Policy, Legislation & Intergovernmental Relations Branch 38
Policy Development 38
Consultation and Negotiation 38
Legislative Supports 39

Corporate Services Division 39

Human Resources Services Branch 39

Employee & Organizational Development 40
Employee Relations Services 40

Finance and Administration Branch 41
Accounting and Administrative Services 41
Audit Services 42
Budget and Financial Reporting 42

Information Technology Services Branch 43
Systems Development and Support 43
Client Systems Business Support 43
Enterprise Architecture 44

Public Interest Disclosure Act 44

Family Income Security Appeals Board 44

Communications Branch 45

Table (Appendix 1) 45

Programme de participation communautaire 32
Programme d'orientation et de gestion du logement 32
Programme fédéral-provincial de réparations 33
Programme de réparations d'urgence 33

Division de la prestation des programmes 33
Service de permanence centralisé 33
Commission consultative médicale 34
Services sociaux en cas d'urgence 34
Concertation familiale 35
Services de divulgation de renseignements après l'adoption 35

Division des politiques, de la planification stratégique et du rendement 35

Direction de la planification intégrée, établissement des rapports et imputabilité 35
Planification 36
Recherche 36
Rapports 36
Évaluation 36
Langues officielles 37

Direction des politiques, affaires législatives et relations intergouvernementales 38
Élaboration de directives 38
Consultation et négociations 38
Soutien législatif 39

Division des services ministériels 39

Services des ressources humaines 39
Perfectionnement du personnel et développement organisationnel 40
Services des relations avec les employés 40

Finance et administration 41
Services de comptabilité et administratifs 41
Services de vérification financière 42
Rapports budgétaires et financiers 42

Services de technologie de l'information 43
Développement et soutien des systèmes 43
Soutien aux activités des systèmes relatifs aux clients 43
Architecture d'entreprise 44

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public 44

Commission d'appel sur la sécurité du revenu familial 44

Direction des communications 45

Tableau (Annexe 1) 45

Preface

The Department of Social Development is responsible for providing quality programs and services to the people of New Brunswick who need help the most. The department strives to provide essential programs and services that enhance the well-being of New Brunswick's children, families, seniors and persons with disabilities.

The year 2012-2013 saw the Department of Social Development continue to provide programs and services that touched the lives of many individuals and families. Many of these services are delivered through partnerships with other government departments and community-based service providers.

Social Development:

- Protects children, youth and adults at risk.
- Is responsible for youth in temporary or permanent care of the province.
- Works directly with clients to ensure services meet individual needs.
- Provides sustainable, integrated income support programs and incentives for moving towards self-reliance.
- Ensures linkages with other departments to provide services and programs for clients.
- Provides services to seniors.
- Provides social housing.

This annual report outlines the activities and major events undertaken by the Department of Social Development during the fiscal year April 1, 2012 to March 31, 2013.

Préface

Le ministère du Développement social est chargé de fournir des programmes et des services de qualité aux habitants du Nouveau-Brunswick qui en ont le plus besoin. Il s'emploie à offrir des programmes et services essentiels afin d'améliorer le mieux-être des enfants, des familles ainsi que des personnes âgées et handicapées.

L'année 2012-2013 a vu le ministère du Développement social continuer d'offrir des programmes et des services qui ont changé la vie de nombreuses personnes et familles. Beaucoup de ces services sont offerts dans le cadre de partenariats avec d'autres ministères et fournisseurs de services communautaires.

Le ministère du Développement social :

- protège les enfants, les jeunes et les adultes à risque;
- est responsable des jeunes pris en charge de façon temporaire ou permanente par la province;
- travaille directement avec les clients pour s'assurer que les services répondent aux besoins individuels;
- offre des programmes de soutien au revenu durables et intégrés et des mesures incitatives pour s'orienter vers l'autonomie;
- assure la liaison avec d'autres ministères pour offrir des services et des programmes aux clients;
- offre des services aux personnes âgées;
- fournit des logements sociaux.

Ce rapport annuel décrit les activités et les principaux projets réalisés par le ministère du Développement social au cours de l'année financière, soit du 1er avril 2012 au 31 mars 2013.

Department

Mission

Self-reliance, an improved quality of life and protection for those who need it.

Vision - Where Are We Heading

Client-focused and integrated service delivery

Values

The People We Serve:

- We serve our clients equitably, respectfully and in a caring way.
- We recognize and build on people's strengths.
- We value initiative and individual responsibility.
- We provide excellent service.

Our Employees:

- We value each other and take pride in the work that we do.

Ministère

Mission

L'autonomie, une meilleure qualité de vie et une protection pour ceux et celles qui en ont besoin.

Vision – Ce que nous visons

Prestation de services intégrés et axés sur les clients

Valeurs

Notre clientèle :

- Nous offrons un service équitable, courtois et attentionné.
- Nous reconnaissons les forces des gens et cherchons à les exploiter.
- Nous valorisons l'initiative et la responsabilité individuelle.
- Nous offrons un excellent service.

Nos employés :

- Nous valorisons nos collègues et sommes fiers de notre travail.

- We are responsible and accountable for our work.
- We act in an ethical, honest and professional manner.
- We learn from each other and the people we serve.

How we Work:

- We promote and develop effective partnerships.
- We place a high value on flexibility and teamwork.
- Our organizational structure promotes a collaborative approach to service delivery.
- We make decisions that are fair and equitable.
- We communicate in a constructive, open and supportive manner.
- We foster creativity, innovation and continuous improvement.

- Nous sommes responsables et fiables.
- Nous agissons de façon honnête, professionnelle et conforme à l'éthique.
- Nous apprenons des autres et de notre clientèle.

Notre méthode de travail :

- Nous aidons à promouvoir et à former des partenariats efficaces.
- Nous accordons une importance particulière à la souplesse et au travail d'équipe.
- La structure de notre organisation encourage une approche collaborative.
- Nous prenons des décisions justes et équitables.
- Nous assurons une communication constructive et ouverte en offrant un soutien.
- Nous encourageons la créativité, l'innovation et l'amélioration continue.

Legislation

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Social Development and administered by the Department of Social Development (as of March 31, 2013).

- *Charitable Donation of Food*
- *Education* (section 19)
- *Essential Services in Nursing Homes*
- *Family Income Security*
- *Family Services* (except Part VII)
- *Hospital* (section 21)
- *Intercountry Adoption*
- *Nursing Homes*
- *Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgements in Civil and Commercial Matters* (section 10)
- *Vocational Rehabilitation of Disabled Persons*

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Social Development and administered by a board, commission or other body.

- Family Services (Part VII) – Department of Justice
- Fishermen's Disaster Fund (except functions of Minister of Finance) – Fishermen's Disaster Fund Committee
- New Brunswick Housing – New Brunswick Housing Corporation

Législation

Lois relevant de la compétence de la ministre du Développement social et mises en application par le ministère du Développement social (à compter du 31 mars 2013).

- *Dons de nourriture par bienfaisance*
- *Éducation (article 19)*
- *Services essentiels dans les foyers de soins*
- *Sécurité du revenu familial*
- *Services à la famille (sauf la partie VII)*
- *Hospitalière (article 21)*
- *Adoption internationale*
- *Foyers de soins*
- *Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale (article 10)*
- *Réadaptation professionnelle des personnes handicapées*

Lois relevant de la compétence de la ministre du Développement social et mises en application par un conseil, une commission ou un autre organisme

- Services à la famille (partie VII) – Ministère de la Justice
- Fishermen's Disaster Fund (sauf les responsabilités du ministre des Finances) – Fishermen's Disaster Fund Committee
- Habitation au Nouveau-Brunswick – Société d'habitation du Nouveau-Brunswick

Department of Social Development
Ministère du Développement social

CENTRAL OFFICE / BUREAU CENTRAL

MINISTER OF SOCIAL DEVELOPMENT
MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Hon. / L'hon.
Madeleine Dubé

ALIGNMENT CHAMPION
CHAMPIONNE DE L'HARMONIZATION
Performance Excellence Process Unit
Unité du processus d'excellence du rendement
Diane Caissie

DEPUTY MINISTER
SOUS-MINISTRE
Edith Doucet

DIRECTOR / DIRECTEUR
Communications Branch
Direction des communications
Jason Humphrey

EXECUTIVE DIRECTOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Strategic Policy, Planning and Performance Division
Division des politiques, de la planification stratégique et du rendement
William MacKenzie

DIRECTOR / DIRECTRICE
Policy, Legislation and Intergovernmental Relations Branch
Direction des politiques, affaires législatives et relations intergouvernementales
Denise Galley-Horncastle

DIRECTOR / DIRECTEUR
Integrated Planning, Reporting and Accountabilities Branch
Direction de la planification intégrée, établissement des rapports et imputabilité
Vacant

ASSISTANT DEPUTY MINISTER / SOUS-MINISTRE ADJOINT
Corporate Services Division
Division des services ministériels
Jack Brown

DIRECTOR / DIRECTRICE
Human Resource Services
Services des ressources humaines
Manon Daigle

DIRECTOR / DIRECTRICE
Finance and Administration
Finance et administration
Paulette Boudreau-Clark

DIRECTOR / DIRECTRICE
Information Technology Services
Services de technologie de l'information
Carol Lachapelle

ASSISTANT DEPUTY MINISTER / SOUS-MINISTRE ADJOINTE
Program Design and Quality Management Division
Division de la conception des programmes et de gestion de la qualité
Lisa Doucette

DIRECTOR / DIRECTEUR
Child and Youth Services
Services de l'enfance et à la jeunesse
William Innes

DIRECTOR / DIRECTRICE
Community and Individual Development
Développement communautaire et individuel
Amélie Deschênes

DIRECTOR / DIRECTRICE
Adults with Disabilities and Senior Services
Services aux personnes ayant un handicape et aux personnes âgées
Janet Thomas

ASSISTANT DEPUTY MINISTER / SOUS-MINISTRE ADJOINTE
Program Delivery
Prestation des programmes
Géraldine Poirier Baiani

Regional Directors / Directeurs (trices) régionaux

Executive and Operations Support
Soutien exécutif et des opérations
Terry Johnson

Program Delivery Support
Soutien à la livraison des services
Marc Gagnon

As of March 31, 2013 / À compter du 31 mars 2013

Department of Social Development
Ministère du Développement social

Regional Offices

Bureaux régionaux

6. Chaleur

275 Main Street, Suite 300 /
275, rue Main, bureau 300
Bathurst, NB / Bathurst (N.-B.)
E2A 3Z9
1-866-441-4341

5. Restigouche

157 Water Street , 7th Floor/157, rue Water, 7e étage
Campbellton, NB / Campbellton (N.-B.)
E3N 3H5
1-866-441-4245

8. Acadian Peninsula/ Péninsule acadienne

3514, 3rd floor, Main Street /
3514, rue Principale, 3e étage
Tracadie-Sheila, NB / Tracadie-Sheila (N.-B.)
E1X 1C9
1-866-441-4149

SD REGIONS / RÉGIONS DE DS

7. Miramichi

152 Pleasant Street / 152, rue Pleasant
Roach Building / Édifice Roach
Miramichi, NB / Miramichi (N.-B.)
E1V 1Y1
1-866-441-4246

4. Edmundston

121 Church Street, Suite 407 /
121, rue de l'Église, bureau 407
Edmundston, NB / Edmundston (N.-B.)
E3V 3L3
1-866-441-4249

1. Moncton

770 Main Street, 12th Floor / 770, rue Main, 12e étage
Assumption Place / Place de l'Assomption
Moncton, NB / Moncton (N.-B.)
E1C 8R3
1-866-426-5191

3. Fredericton

460 Two Nations Crossing /
460, Two Nations Crossing
Fredericton, NB / Fredericton (N.-B.)
E3B 1C3
1-866-444-8838

2. Saint John

1 Agar Place / 1, place Agar
Saint John, NB / Saint John (N.-B.)
E2L 3R6
1-866-441-4340

For Further Information:	Pour plus de renseignements :
Phone: (506) 453-2001	Téléphone : 506-453-2001
Fax: (506) 453-7478	Télécopieur : 506-453-7478
Email: sd-ds@gnb.ca	Courriel : sd-ds@gnb.ca

Program Design and Quality Management

The Program Design and Quality Management Division is responsible for the planning, design and monitoring, from a provincial perspective, of all departmental programs. This would include the interpretation of program guidelines, procedures, policies, standards, regulations and legislation.

The division is divided into three branches: Housing and Income Support, Child and Youth Services and Adults with Disabilities and Seniors Services.

Adults with Disabilities and Senior Services Branch

The Adults with Disabilities and Senior Services Branch is responsible for the planning, design and monitoring of all departmental programs and services provided to adults with disabilities and to seniors.

The Adult with Disabilities and Senior Services Branch was also actively involved in the Disability Support Program. At the end of March 2013, 2,596 individuals were receiving disability supports under this program.

New enhanced special care home beds were approved in areas where the waiting lists for nursing home placements were the greatest. Eleven emergency care beds in special care homes have been approved, which are reserved for short-term stays for adults whose care providers are not immediately available due to a crisis.

Nursing Home Services

Nursing Home Services are intended for individuals who are medically stable but need nursing care. The department's objectives for the nursing sector are to improve the residents' quality of life, help safeguard their dignity and ensure that appropriate, quality residential services are provided as efficiently as possible within available resources. This is accomplished by ensuring that the licenced nursing homes in the province comply with the ***Nursing Homes Act***, Regulations under the Act, and the departmental standards and policies; by managing the size, structure and general operations of the nursing home system; by effecting appropriate linkages with the rest of the health and community services network of the nursing home system; and by subsidizing eligible residents.

In 2012-2013, there were 65 nursing homes in the province providing 4,441 beds. There were 1,446 admissions and 1,460 discharges. The average age on admission to a nursing home

Conception des programmes et gestion de la qualité

La Division de l'élaboration et de la surveillance des programmes est responsable de la planification, de la conception et de la surveillance, du point de vue provincial, de tous les programmes du Ministère. À ce titre, elle interprète les lignes directrices, les procédures, les directives, les normes, les règlements et les lois concernant les programmes.

La Division comporte trois directions, chacune étant responsable de certains secteurs d'activités de base : Habitation et Soutien du revenu, Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse et Services aux adultes ayant un handicap et aux personnes âgées.

Services aux adultes ayant un handicap et aux personnes âgées

La Direction des services aux adultes ayant un handicap et aux personnes âgées voit à planifier, à concevoir et à surveiller les programmes et les services du Ministère destinés aux adultes ayant un handicap et aux aînés.

La Direction des services aux adultes ayant un handicap et aux personnes âgées a activement participé au Programme de soutien aux personnes ayant un handicap. À la fin de mars 2013, 2 596 personnes ayant un handicap recevaient un soutien au titre de ce programme.

L'ajout de lits de soins améliorés a été approuvé dans les régions où les listes d'attente des foyers de soins sont les plus longues. Onze lits de soins d'urgence dans des foyers de soins spéciaux ont également été approuvés. Ces lits sont réservés aux adultes ayant besoin de soins à court terme parce que leurs pourvoyeurs de soins ne sont pas immédiatement disponibles en raison d'une situation de crise.

Services des foyers de soins

Les services des foyers de soins visent les personnes dont l'état de santé est stable et qui ont besoin de soins infirmiers. Les objectifs du Ministère pour le secteur des foyers de soins sont d'améliorer la qualité de vie des pensionnaires, de faire en sorte que leur dignité soit protégée et de veiller à la prestation aussi efficace que possible de services de qualité adaptés en établissement résidentiel, dans les limites des ressources disponibles. Pour ce faire, le Ministère veille à ce que les foyers de soins licencés de la province se conforment à la ***Loi sur les foyers de soins*** et à ses règlements d'application ainsi qu'aux normes et aux directives ministérielles; il gère la taille, la structure et le fonctionnement général du réseau de foyers de soins; enfin, il subventionne les services fournis aux pensionnaires admissibles.

En 2012-2013, il y avait dans la province 65 foyers de soins offrant un total de 4 441 lits. Il y a eu 1 446 admissions et 1 460 départs. L'âge moyen à l'admission à un foyer de soins est

was 84.07 years, with the average length of stay being 2.5 years.

As of March 31, 2013, there were 4,315 nursing home residents, most of them female (69.6 per cent). More than half (51.1 per cent) of nursing home residents were 85 years of age or older. As of March 31, 2013, 87.1 per cent of the residents required government subsidies for nursing home services.

The Nursing Home Services Branch supported a number of renovation and construction projects. Under the 2011-2016 Nursing Home Renovation and Replacement Plan, 345 nursing home beds and 704 new special care beds will be created by 2016-17.

In 2012-2013, 343 specialized care beds were awarded and significant progress has been made on nursing home beds. Loch Lomond Villa completed the construction of a 100-bed replacement facility (phase 1) in Saint John. Loch Lomond Villa also began design of phase 2, which includes a 90-bed replacement facility and renovations to the existing building. Villa St-Joseph in Tracadie-Sheila, continued construction of a 74-bed replacement facility, which includes 10 additional beds.

Foyer Notre-Dame-de-Lourdes in Bathurst continued with the construction of a 30-bed addition while both Nashwaak Villa in Stanley and Grand Manan Nursing Home continued with the construction of 30-bed replacement facilities. Les Residences Jodin in Edmundston began construction of a 180-bed facility. Mill Cove Nursing Home began the design of a 65-bed replacement facility. Villa Maria in St-Louis-de-Kent and Victoria Glen Manor in Perth-Andover began design of two 60-bed replacement facilities. Design also began for a 30-bed addition to Kiwanis Nursing home in Sussex, while planning for major renovation work began for Dalhousie Nursing Home.

Services to seniors continue to grow as a portion of the department's budget. The number of seniors served in the long-term care program increased to 12,474 on March 31, 2013 from 12,182 on March 31, 2012. This includes 4,465 seniors served at home, 4,073 in residential facilities other than nursing homes and 3,936 in nursing homes.

Priority continues to be put on increased community based investments to allow seniors to stay in their homes longer. The department continues to work with home support agencies to improve the recruitment and retention of home support workers. It supports community resource centres and day activity centres for seniors.

de 84,07 ans, et le séjour moyen est de 2,5 années.

Au 31 mars 2013, il y avait 4 315 pensionnaires de foyers de soins, dont la majorité était des femmes (69,6 %). Plus de la moitié (51,1 %) des pensionnaires des foyers de soins avait au moins 85 ans. Au 31 mars 2013, 87,1 % des pensionnaires devaient bénéficier de subventions gouvernementales pour payer les services de foyers de soins.

Les Services des foyers de soins ont appuyé un certain nombre de projets de rénovation et de construction. Selon le Plan de rénovation et de remplacement des foyers de soins 2011-2016 345 lits de foyers de soins et 704 nouveaux lits de soins spécialisés seront créés d'ici 2016-2017.

En 2012-2013, 343 lits de soins spécialisés ont été attribués, et des progrès significatifs ont été réalisés en ce qui concerne les lits de foyers de soins. La Loch Lomond Villa a mené à bien la construction d'un nouveau foyer de 100 lits (phase 1) à Saint John. La Loch Lomond Villa a également commencé la conception de la phase 2, qui comprend un nouveau foyer de 90 lits et la rénovation du bâtiment actuel. La Villa St-Joseph, à Tracadie-Sheila, a poursuivi la construction d'un nouveau foyer de 74 lits comprenant 10 lits supplémentaires.

Le Foyer Notre-Dame de Lourdes, à Bathurst, a poursuivi les travaux de construction qui permettront d'ajouter à celui-ci 30 lits, et la Nashwaak Villa, à Stanley, ainsi que le Grand Manan Nursing Home ont poursuivi la construction de nouveaux foyers de 30 lits. Les Résidences Jodin, à Edmundston, ont commencé la construction d'un foyer de 180 lits. Le Mill Cove Nursing Home a commencé la conception d'un nouveau foyer de 65 lits. La Villa Maria, à St-Louis-de-Kent, et le Victoria Glen Manor, à Perth-Andover, ont commencé la conception de deux nouveaux foyers de 60 lits. Le Kiwanis Nursing Home, à Sussex, a également commencé la conception d'un agrandissement de 30 lits, et le Foyer de soins de Dalhousie a commencé les travaux de planification d'un important projet de rénovation.

Les services aux aînés continuent de recevoir une partie plus grande budget du Ministère. Le nombre d'aînés desservis par le Programme des soins de longue durée est passé de 12 474 au 31 mars 2013 à 12 182 au 31 mars 2012, ce qui comprend 4 465 aînés à domicile, 4 073 vivant dans des établissements résidentiels autres que des foyers de soins et 3 936 vivant dans des foyers de soins.

Il demeure prioritaire d'augmenter les investissements communautaires pour permettre aux aînés de rester chez eux plus longtemps. Le Ministère continue de travailler avec les organismes de soutien à domicile afin d'améliorer le recrutement et le maintien en poste de travailleurs de soutien à domicile. Il appuie les centres de ressources communautaires et d'activités de jour pour personnes âgées.

Funding is also provided to the Canadian Red Cross for Friendly Visiting and Telephone Reassurance Services to seniors in all regions of New Brunswick. For seniors that can no longer remain at home, good quality residential care is important.

Un financement est également accordé à la Croix-Rouge canadienne pour offrir des visites amicales et des services d'appels téléphoniques de réconfort aux aînés de toutes les régions du Nouveau-Brunswick. Pour les aînés qui ne peuvent plus rester chez eux, des soins en établissement de bonne qualité sont importants.

In December 2012, this service was transferred to the newly created Department of Healthy and Inclusive Communities as a result of government restructuring. Future reporting for this service will be contained in the annual report for the Department of Healthy and Inclusive Communities.

En décembre 2012, ce service a été transféré au nouveau ministère des Communautés saines et inclusives, à la suite d'une restructuration du gouvernement. Le rapport annuel du ministère des Communautés saines et inclusives rendra compte des activités liées à ce service

Long-term Care Services

Long-term care services under the Long-Term Care Program and the Disability Support Program assist frail and vulnerable seniors and adults with long-term limitations in their own homes, in alternate family living arrangements or in a residential facility when in-home services are not an acceptable option.

Because long-term care services are not insured under the ***Canada Health Act***, the client is expected to pay the cost of support services. Clients who are unable to pay the full cost of these services may receive a subsidy through the Standard Family Contribution policy.

During fiscal year 2012-2013, the department received more than 7,200 requests for long-term care services.

Services de soins de longue durée

Les services de soins de longue durée fournis dans le cadre du Programme de soins de longue durée et du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap aident les aînés fragiles et vulnérables, de même que les adultes ayant des limitations de longue durée vivant dans leur propre foyer, dans une famille de remplacement ou dans un établissement résidentiel lorsque les services à domicile ne sont pas une option acceptable.

Étant donné que les services de soins de longue durée ne sont pas assurés en vertu de la ***Loi canadienne sur la santé***, le client est tenu de payer le coût des services de soutien. Les clients qui sont incapables de payer tous les coûts associés aux services peuvent recevoir une subvention en vertu de la Directive sur la contribution financière uniformisée des familles.

Durant l'année financière 2012-2013, le Ministère a reçu plus de 7 200 demandes de services de soins de longue durée.

Long-Term Care Clients as of March 31 (Including Nursing Home Clients) Clients des soins de longue durée au 31 mars (y compris les clients des foyers de soins)			
	Seniors / Aînés	Adults / Adultes	Total
2012-2013	12 474	6 673	19 147
2011-2012	12 182	6 562	18 744

Individuals who do not require financial assistance from the department can purchase home support services privately.

Les personnes qui n'ont pas besoin d'aide financière du Ministère peuvent se procurer des services de soutien à domicile directement du secteur privé.

Home Support Services

Home Support Services are generally provided at home and in alternate family living arrangements under the Long-Term Care Program and the Disability Support Program to clients who require non-professional personal assistance with care needs or with essential light housekeeping tasks and who may require financial assistance from the department to obtain these services. Personal care needs may include help with dressing, bathing, grooming and transferring. Housekeeping tasks may include activities such as cleaning, laundry, meal preparation and other household tasks. Home support services can also be provided as a respite service.

Services de soutien à domicile

Des services de soutien sont fournis à domicile et dans des familles de remplacement, dans le cadre du Programme de soins de longue durée et du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap, à des clients qui ont besoin de soins personnels fournis par des non-professionnels ou d'une aide pour accomplir des tâches ménagères légères essentielles, et qui ont besoin de l'aide financière du Ministère afin d'obtenir ces services. Les soins personnels sont, notamment les soins nécessaires pour s'habiller, prendre son bain, s'occuper de son hygiène personnelle et se déplacer. Les tâches ménagères sont, notamment le nettoyage, la lessive, la préparation des repas et

Clients contribute according to their ability to pay. Their contribution is determined in relation to their net family income. The maximum number of hours for in-home support services is 336 hours per month.

Clients can receive home support services from home support agencies. These agencies are approved by the department through a tendering process and must comply with certain standards. The home support services standards are not designed to regulate home support services within New Brunswick. They are involved when the Department of Social Development retains the services of a home support agency on behalf of its clients. Clients may choose to receive services from private individuals.

Adult Residential Services

Adult residential services are available under the Long-Term Care Program and the Disability Support Program. A financial assessment is carried out to determine the eligibility of applicants for financial aid from the government.

Adult residential facilities provide an environment where the medical, physical, social and psychological needs of the residents are met by providing:

- support in the activities of daily living.
- holistic care for residents, including emotional and behavioural supports.
- support in a manner so as to help the individual resident attain and maintain an optimal level of functioning, self care and independence.
- opportunities for residents to participate in community life.

Adult residential facilities are licensed and monitored by the department to ensure the proper care and safety of adults and seniors. Special care homes and community residences are inspected and issued Certificates of Approval each year. Incidents and complaints are investigated. Unannounced visits are made during the year to special care homes and community residences.

In New Brunswick, as of March 31, 2013, there were 503 residential facilities (special care homes, specialized care bed homes and community residences) with 7,276 beds for out-of-home long-term care services.

d'autres tâches d'entretien de la maison. Les services de soutien à domicile peuvent également être offerts à titre de service de relève.

La contribution des clients est établie en fonction de leur capacité de payer. Elle est déterminée à partir du revenu familial net. Le nombre maximum d'heures pour les services de soutien à domicile est de 336 heures par mois.

Les services de soutien à domicile peuvent être fournis aux clients par des organismes de services de soutien à domicile. Ces organismes sont approuvés par le Ministère par voie de soumissions et doivent se conformer à certaines normes. Celles-ci ne sont pas établies dans le but de réglementer les services de soutien à domicile au Nouveau-Brunswick. Elles s'appliquent lorsque le ministère du Développement social retient les services d'organismes de services de soutien à domicile pour le compte de ses clients. Les clients peuvent choisir de recevoir les services de particuliers.

Services résidentiels pour adultes

Ces services sont offerts dans le cadre du Programme de soins de longue durée et du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap. Une évaluation des moyens financiers des demandeurs est effectuée afin de vérifier leur admissibilité à une aide financière du gouvernement.

Les établissements résidentiels pour adultes répondent aux besoins médicaux, physiques, sociaux et psychologiques des pensionnaires en leur offrant les services suivants :

- un soutien pour les activités de la vie quotidienne;
- des soins holistiques, y compris un soutien affectif et comportemental;
- une aide individuelle pour qu'ils puissent atteindre et maintenir un niveau optimal de fonctionnement, d'autogestion de la santé et d'autonomie;
- des possibilités de participer à la vie communautaire.

Pour assurer la qualité des soins fournis et la sécurité des adultes et des aînés, le Ministère délivre des permis aux établissements résidentiels pour adultes et surveille leur fonctionnement. Les foyers de soins spéciaux et les résidences communautaires sont inspectés et reçoivent un certificat d'agrément chaque année. Les incidents et les plaintes font l'objet d'enquêtes. Des visites imprévues ont lieu au cours de l'année dans les foyers de soins spéciaux et dans les résidences communautaires.

Au 31 mars 2013, au Nouveau-Brunswick, il y avait 503 établissements résidentiels (foyers de soins spéciaux, foyers de soins spécialisés et résidences communautaires) pour un total de 7 276 lits affectés aux soins de longue durée à l'extérieur du domicile.

Level 1 and Level 2 residential facilities

These facilities provide services mainly to adults and seniors who require low to moderate levels of care on a regular basis.

Special care home operators can now apply for a residential supplement of $16 per day for residents waiting for nursing home placement. As of March 31, 2013, 94 residents were receiving this supplement.

As of March 31, 2013, there were approximately 415 special care homes providing residential services for approximately 5,777 residents with level 1 or level 2 care needs.

Level 3 and Level 4 residential facilities

These facilities provide services to adults under age 65 who have high levels of need but do not require regular nursing care.

As of March 31, 2013, there were approximately 88 community residences and specialized care bed homes providing residential services to approximately 777 clients with level 3 or level 4 care needs.

Day Activities for Adults

These programs provide long-term care clients with appropriate opportunities to learn skills in a centre or community-based setting. In a supported environment, the program focuses on useful training activities that encourage personal development, socialization, individual support and personal growth.

Approximately 1,200 long-term care clients under the age of 65 who live with their families or in a residential facility received day services through 38 ADAPT (Adult Developmental Activities, Programs and Training) agencies in the province.

Day Activities for Seniors

These centres provide a variety of programs that address physical, psychological and social needs through a holistic approach. These services are provided within a congregate setting that enhances the quality of life of clients and their caregivers and supports their continued involvement in the community.

Établissements résidentiels – niveaux 1 et 2

Ces établissements fournissent des services principalement aux adultes et aux aînés qui ont régulièrement besoin de soins de niveau léger ou moyen.

Les exploitants de foyers de soins spéciaux peuvent désormais faire une demande pour obtenir un supplément résidentiel de 16 $ par jour pour les pensionnaires qui attendent d'être placés dans un foyer de soins. Depuis le 31 mars 2013, 94 personnes reçoivent ce supplément.

Au 31 mars 2013, il y avait environ 415 foyers de soins spéciaux qui fournissaient des services résidentiels à environ 5 777 pensionnaires avec besoins de niveau 1 ou 2.

Établissements résidentiels – niveaux 3 et 4

Ces établissements offrent des services aux adultes âgés de moins de 65 ans qui ont de grands besoins, sans avoir régulièrement à faire appel à des soins infirmiers.

Au 31 mars 2013, environ 88 résidences communautaires et foyers de soins spécialisés fournissaient des services résidentiels à environ 777 clients avec besoins de niveau 3 ou 4.

Activités de jour pour adultes

Ces programmes offrent aux clients des soins de longue durée des possibilités appropriées d'apprentissage dans un centre ou dans la collectivité. Dans un milieu encadré, le programme d'activités met l'accent sur une formation utile qui favorise l'épanouissement personnel, la socialisation et le soutien des personnes.

Environ 1 200 clients des soins de longue durée âgés de moins de 65 ans qui vivent avec leur famille ou dans un établissement résidentiel reçoivent des services de jour de 38 organismes du programme ADAPF (Activités de développement pour adultes, programmes et formation) dans la province.

Activités de jour pour aînés

Ces centres emploient une approche holistique de la santé pour fournir divers programmes portant sur les besoins physiques, psychologiques et sociaux. Ces services sont fournis dans un milieu collectif qui favorise la qualité de vie des clients et de leurs soignants et qui encourage leur participation continue au sein de la collectivité.

Long-Term Care Services by Living Arrangements as of March 31, 2013
Soins de longue durée par type d'hébergement au 31 mars 2013

	At home / À domicile	Residential Facility / Établissement résidentiel	Nursing Home / Foyer de soins	Total
Seniors / Aînés	4 465	4 073	3 936	12 474
Adults / Adultes	3 808	2 481	384	6 673
Total	8 273	6 554	4 320	19 147

Adult Protection

Some adults with a disability and seniors may be subject to various forms of neglect and/or abuse including physical, sexual, psychological, emotional and financial. Abuse and neglect occurs in the home, community and institutional settings that spreads across all socioeconomic levels, and all ethnic, cultural, rural and urban populations.

The Government of New Brunswick continues to strive towards a society free from abuse in which all persons can live safely with dignity and respect. The Department of Social Development is mandated, under the ***Family Services Act***, to investigate and address reported incidences of abuse and neglect of adults with disabilities and seniors.

In 2012-2013, there were 1,521 Adult Protection referrals with a monthly average of approximately 102 active protection cases.

Adult Protection referrals can be made 24 hours per day, seven days per week by calling the nearest regional office of Social Development.

Senior Services

Services and information to respond to the particular health and social needs of the province's seniors include:

- Healthy aging fact sheets on body, mind and spirit health and lifestyle choices
- Publication of the Seniors' Guide to Services and Programs
- Senior Goodwill Ambassador (SGA) Program

Senior Goodwill Ambassadors are involved in a variety of activities, with a mandate of promoting New Brunswick, both within the province and where they may travel. At full capacity, there are 35 Senior Goodwill Ambassadors representing the 15 counties of New Brunswick. Ambassadors are appointed for a two-year term by the minister responsible for seniors.

In December 2012, Senior Services was transferred to the newly created Department of Healthy and Inclusive Communities as a result of government restructuring. Future reporting for Senior Services will be contained in the annual report for the Department of Healthy and Inclusive Communities.

Child and Youth Services Branch

The Child and Youth Services Branch is responsible for the

Protection des adultes

Il peut arriver que des adultes ayant un handicap et des personnes âgées soient victimes de diverses formes de négligence ou de violence de nature physique, sexuelle, psychologique, affective et financière. La violence et la négligence se produisent à la maison, dans la collectivité et en milieu institutionnel et recoupent tous les niveaux socioéconomiques ainsi que toutes les populations ethniques, culturelles, rurales et urbaines.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick continue à avoir pour objectif une société sans violence dans laquelle chaque personne peut vivre dans la sécurité, la dignité et le respect. Le ministère du Développement social a pour mandat, en vertu de la ***Loi sur les services à la famille***, d'enquêter sur les cas signalés de violence et de négligence mettant en cause des personnes ayant un handicap et des personnes âgées.

Il y a eu 1 521 demandes de protection des adultes en 2012-2013, avec une moyenne mensuelle d'environ 102 dossiers actifs.

Les demandes de protection des adultes peuvent être faites 24 heures sur 24, tous les jours de la semaine, en téléphonant au bureau régional le plus proche de Développement social.

Services aux aînés

Les services et les publications visant à répondre aux besoins de santé et aux besoins sociaux particuliers des aînés de la province comprennent ce qui suit :

- feuillets d'information vieillir en santé sur la santé mentale, physique et spirituelle et les modes de vie;
- publication du Guide des services et programmes pour les personnes âgées;
- programme des ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté (AABV).

Les ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté participent à diverses activités et leur mandat est de faire la promotion du Nouveau-Brunswick, ici comme ailleurs. Un maximum de 35 ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté représentent les 15 comtés de la province. Ils sont nommés pour un mandat de deux ans par le ministre responsable des aînés.

En décembre 2012, les Services aux aînés ont été transférés au nouveau ministère des Communautés saines et inclusives, à la suite d'une restructuration du gouvernement. Le rapport annuel de ce ministère rendra compte des activités liées aux Services aux aînés.

Services à l'enfance et à la jeunesse

La Direction des Services à l'enfance et à la jeunesse voit à

planning, design and monitoring of all departmental child welfare and youth programs and services. The branch is also responsible for the ongoing development and monitoring of the Competency Based Child Welfare Training System as well as the delivery of training to child welfare social workers, social work supervisors, including First Nations staff, program delivery managers and provincial consultants throughout the province.

planifier, à concevoir et à surveiller l'ensemble des programmes et des services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse du Ministère. La Direction voit également à la mise à jour et la surveillance constantes du système de formation en protection de l'enfance axée sur les compétences ainsi qu'à la prestation de cette formation aux travailleurs sociaux en protection de l'enfance et leurs surveillants, y compris le personnel des Premières Nations, les gestionnaires de la prestation des programmes et les conseillers provinciaux dans toute la province.

Support Services to Education

The Support Services to Education Program provides social work and psychology services to students, teachers, school administrators and parents in school districts. Aimed at improving the functioning of students, these services include screening and assessment; direct intervention in matters involving students and their families; parent education; consultations with teachers, families and schools; presentations and workshops with teachers, school staff and families; and links/referrals to other agencies and service providers. In January 2013, this program was transferred to the Department of Education and Early Childhood Development.

Future reporting for the Support Services to Education Program will be contained in the annual report for the Department of Education and Early Childhood Development.

During fiscal year 2012 until January 2013, an average of 437 students was served, of which 169 were new active cases.

Services de soutien à l'éducation

Le programme des Services de soutien à l'éducation offre des services en travail social et en psychologie aux élèves, aux enseignants, aux administrateurs scolaires et aux parents dans les districts scolaires. Les services ont pour but d'améliorer le fonctionnement des élèves et comprennent, notamment, le dépistage et l'évaluation, l'intervention directe dans les affaires qui concernent les élèves et leur famille, l'éducation parentale, les consultations avec les enseignants, les familles et les administrations scolaires, l'organisation de conférences et d'ateliers avec les enseignants, le personnel scolaire et les familles et, enfin, la liaison avec d'autres organismes et dispensateurs de services et l'orientation vers ces services. En janvier 2013, ce programme a été transféré au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Les rapports à venir sur les services d'appui au Programme d'éducation seront contenus dans le rapport annuel du ministère de l'Éducation et du Développment de la petite enfance.

Au cours de l'année financière 2012, jusqu'en janvier 2013, 437 élèves ont obtenu des services, dont 169 représentaient de nouveaux cas.

Community Based Services for Children with Special Needs

Families who have children with severe developmental disabilities (0–19 years of age) can apply to Social Development for support services to assist them in meeting their child's special developmental needs at home. Based on the child's requirements and the program's resources, families deemed eligible could receive one or more services, including social work, relief care, parent aides and rehabilitative equipment and babysitting. The family must make a contribution to the child's intervention plan based on its net income and family size. Services are mainly focused on children with severe physical, mental, intellectual or emotional/behavioural disabilities or a combination of disabilities that significantly interfere with the normal developmental process of the child. The availability of resources within the community may differ from region to region.

Services communautaires pour enfants ayant des besoins spéciaux

Les familles qui ont des enfants (de la naissance à 19 ans) atteints de troubles graves du développement peuvent présenter une demande au ministère du Développement social afin d'obtenir des services de soutien pour les aider à répondre à leurs besoins spéciaux à domicile. Les familles jugées admissibles peuvent recevoir, selon les besoins de l'enfant et les ressources du programme, un ou plusieurs des services suivants : services sociaux, soins de relève, services d'auxiliaires parentaux, matériel de réadaptation et services de garde. La famille doit contribuer aux frais du plan d'intervention de l'enfant en fonction de son revenu net et de la grandeur de la famille. Les services sont surtout destinés aux enfants atteints de graves troubles physiques, mentaux, intellectuels, affectifs ou comportementaux, ou d'une combinaison de ces troubles qui entrave gravement le développement normal de l'enfant. Les ressources disponibles dans la collectivité peuvent varier d'une région à l'autre.

The Community Based Services for Children with Special Needs Program served approximately 924 families or 991 children with severe developmental disabilities during the fiscal year 2012-2013.

Au cours de l'année financière 2012-2013, le programme des Services communautaires destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux a aidé 924 familles, soit 991 enfants ayant des troubles importants du développement.

Adoption Program

The department may provide subsidies for adopted children with special needs. During the fiscal year 2012-2013, approximately 315 families received a monthly subsidy on an ongoing basis.

In the fiscal year 2012-2013, the department placed less than 10 infants for adoption and processed 17 private adoptions and 17 international adoption applications.

The adoption program for older, special needs children and sibling groups continues to ensure a more effective delivery system. It includes the provision of 27 hours of parent resources for information, development and education (PRIDE) pre-service training for adoptive applicants. Since 2002, 931 children have been placed with adoptive families.

Programme d'adoption

Le Ministère peut offrir des subventions pour les enfants ayant des besoins spéciaux qui sont adoptés. Au cours de l'année financière 2012-2013, environ 315 familles ont reçu une subvention mensuelle de façon continue.

En 2012-2013, le Ministère a placé moins de 10 bébés en adoption, en plus d'avoir traité 17 adoptions privées et 17 demandes d'adoption internationale.

Le programme d'adoption destiné aux enfants plus âgés, aux enfants ayant des besoins spéciaux ou aux groupes de frères et soeurs continue de permettre une prestation plus efficace des services. Il comprend la prestation de 27 heures de formation préalable PRIDE à l'intention des parents adoptifs éventuels. Depuis 2002, 931 enfants ont été placés dans des familles adoptives.

Access and Assessment

Access to child welfare and adult protection services offered by the department are determined by an eligibility assessment.

Access and Assessment Services receives all reports relating to the protection of children and adults who have been evaluated or who have been the subject of an investigation by a social worker. Crisis response and stabilization services are provided to persons requiring emergency or short-term social services. As well, general information and/or referrals to other departmental services or related community services are provided.

Accueil et évaluation

L'évaluation de l'admissibilité détermine l'accès aux services de protection de l'enfance et aux services de protection des adultes offerts par le Ministère.

Les Services d'accueil et d'évaluation reçoivent tous les rapports concernant la protection des enfants et des adultes qui sont évalués ou font l'objet d'une enquête des travailleurs sociaux. Des services d'intervention en situation de crise et des services de stabilisation sont fournis aux personnes nécessitant des services sociaux d'urgence ou à court terme. De plus, de l'information générale ou une orientation vers d'autres services du Ministère et des services communautaires sont offertes.

Children's Residential Services

The Children's Residential Services (CRS) social workers recruit, assess, approve and support foster families and child care residential centres (e.g., youth group homes) for children placed in the care of the minister. The program also provides foster family and group home placements for youths who have been sentenced to open custody under the ***Youth Criminal Justice Act***.

CRS social workers are responsible for placements of children in care of the minister with foster families and child care residential centres as well as monitoring programming and adherence to program standards.

Services résidentiels pour enfants

Les travailleurs sociaux des Services résidentiels pour enfants recrutent, évaluent, approuvent et appuient les familles d'accueil et les centres résidentiels pour services de soins aux enfants (p. ex. : les foyers de groupe pour les jeunes) pour les enfants qui sont sous la tutelle de la ministre. Le programme des Services résidentiels pour enfants assure également des placements dans des familles d'accueil ou dans des foyers de groupe pour les jeunes condamnés à la garde en milieu ouvert conformément à la ***Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents***.

Les travailleurs sociaux des SRE sont responsables de placer les enfants pris en charge par le ministre dans des familles d'accueil et centres résidentiels de soins pour enfants, ainsi que de surveiller le programme et le respect des normes de programme.

The CRS social worker provides ongoing support and development to the foster families and child care residential centres.

As of March 2013, there were 515 foster homes/provisional families and 38 child care residential centres.

Child Protection

Child Protection services are provided to families in which the abuse and/or neglect of a child has been substantiated. Social workers use Structured Decision Making® assessment tools to assist them in their decision making and intervention with the families. Services are provided for children living at home as well as those who must be temporarily removed from their parents. In keeping with the ***Family Services Act***, services are provided to any child who is deemed to be at risk of subsequent physical and/or emotional abuse and/or neglect.

In 2012-2013, there were 11,762 new child protection referrals and a monthly average of 839 active family cases. The average number of referrals was 980 each month, resulting in a monthly average of 35 newly opened cases. On March 31, 2013, there were 1,382 children under the age of 16 and 188 children between the ages of 16 and 19 receiving child protection services. The average age of children under age 16 years receiving child protection services was 6.9 years.

Child in Care

The Child in Care Program is designed to meet the basic needs and the best interests of children who are unable to remain with their natural families, whether on a short term or long-term basis. The main objective is to achieve permanency for children.

The department may enter into an agreement with the natural parents or may request an order from the court to place a child in the temporary care and custody of the minister. The main goal is to reunite these children with their natural families. In 2012-2013, 402 children were in temporary care each month on average, which is the same as in 2011-2012.

When it is not in the child's best interests to remain with the natural family, the department must seek permanent guardianship of the child, whereby all parental rights and responsibilities are transferred to the minister. Therefore, the department must provide the children with care to meet their needs and to promote healthy development and independence.

The department makes every effort to ensure that each child under permanent care has a permanent family. All children must have a case plan to ensure that their basic needs and need for permanency are met.

Les travailleurs sociaux des SRE offrent un appui et un perfectionnement continus aux familles d'accueil et aux centres résidentiels pour services de soins aux enfants.

En mars 2013, on comptait 515 familles d'accueil ou familles provisoires et 38 centres résidentiels pour services de soins pour enfants.

Services de protection de l'enfance

Des services de protection de l'enfance sont fournis aux familles dans les cas prouvés de violence ou de négligence. Les travailleurs sociaux utilisent des outils d'évaluation axés sur la prise de décision structurée pour les aider à prendre des décisions et à intervenir auprès des familles. Les services sont dispensés aux enfants qui vivent dans leur famille comme à ceux qu'on a dû retirer temporairement à leurs parents. Conformément à la ***Loi sur les services à la famille***, les services sont offerts à n'importe quel enfant qu'on estime être en danger de violence ou négligence physique ou affective.

En 2012-2013, on a enregistré 11 762 demandes de protection de l'enfance et, en moyenne, 839 dossiers actifs de familles par mois. Il y a eu en moyenne 980 demandes par mois, ce qui a donné une moyenne mensuelle de 35 ouvertures de dossiers. Au 31 mars 2013, il y avait 1 382 enfants de moins de 16 ans et 188 enfants de 16 à 19 ans qui ont reçu des services de protection de l'enfance. L'âge moyen des enfants de moins de 16 ans qui ont reçu des services de protection de l'enfance était de 6,9 ans.

Enfants pris en charge

Ce programme est destiné à répondre aux besoins fondamentaux des enfants qui ne peuvent pas vivre avec leur famille biologique, à court ou à long terme, et à voir à l'intérêt supérieur de ces enfants. Le programme vise principalement à trouver un foyer permanent pour ces enfants.

Le Ministère peut conclure une entente avec les parents biologiques ou demander au tribunal d'ordonner que l'enfant soit placé sous la garde temporaire de la ministre. Le Ministère vise avant tout le retour des enfants au foyer. En 2012-2013, il y a eu en moyenne, chaque mois, 402 enfants sous garde temporaire, c'est-à-dire le même nombre qu'en 2011-2012.

Lorsqu'il n'est pas dans le meilleur intérêt de l'enfant de rester dans sa famille biologique, la ministre doit demander la tutelle permanente de l'enfant, ce qui a pour effet de transférer les droits et les responsabilités des parents à la ministre. Le Ministère doit donc assurer les soins de l'enfant, répondre à ses besoins et favoriser son développement sain et son autonomie.

Le Ministère déploie tous les efforts pour trouver un foyer permanent aux enfants qui sont sous la tutelle permanente de la ministre. Un plan d'intervention est établi pour chaque enfant afin de répondre à ses besoins fondamentaux et à son besoin de permanence.

Under post-guardianship services, the department continues to provide support to youths between 19 and 24 years of age who are enrolled in an educational program or who are unable to support themselves because of a physical, mental or emotional disability.

In 2012-2013, 543 children were in permanent care and 67 youths received post-guardianship services on average per month.

The department has an agreement with the Department of Public Safety to provide case management and residential services to youth sentenced to open custody under the ***Youth Criminal Justice Act***.

Immediate Response Conference

Immediate Response Conferencing is a professionally driven, family infused decision making process used to engage families and community members, to safeguard children who are at imminent risk of harm and who may need to or have been taken into the minister's protective care.

In 2012-2013, there were 187 families referred for an Immediate Response Conference.

Family Enhancement Services

Family Enhancement Services (FES) are provided to families following a child protection report screened-in for an investigation or an assessment. FES workers assess the family situation using Structured Decision Making® assessment tools. FES are intended to engage the family, to enhance family functioning, to maintain the child's security or development, and to support the family when a plan for the care of a child is developed and implemented.

In 2012-2013, there was a monthly average of 65 newly opened FES cases and 594 active cases. On March 31, 2013, there were 1,049 children under the age of 16 and 134 children between the ages of 16 and 19 receiving FES. The average of children under age 16 years receiving FES was 7.3 years.

Youth Treatment Program

The Youth Treatment Program is a provincial program that provides specialized services to children and adolescents suffering from conduct disorders (anti-social behaviour such as aggression, assault, drug abuse, vandalism and pyromania). The program offers assessments, treatment strategy recommendations, consultations and clinical support to professionals, the children's families and adolescents receiving

Au moyen des services de post-tutelle, le Ministère continue à offrir des services de soutien aux jeunes de 19 à 24 ans inscrits à un programme d'études ou qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins en raison d'une incapacité physique, intellectuelle ou affective.

En 2012-2013, il y avait en moyenne par mois 543 enfants sous la garde permanente de la ministre et 67 jeunes qui recevaient des services de post-tutelle.

Le Ministère a une entente avec le ministère de la Sécurité publique pour fournir des services de gestion de cas et des services résidentiels aux jeunes condamnés à la garde en milieu ouvert en vertu de la ***Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents***.

Conférence pour une intervention immédiate

Une conférence d'intervention immédiate est une démarche décisionnelle à caractère familial menée par des professionnels et servant à mobiliser les familles et les membres de la collectivité en vue de protéger des enfants qui courent un danger imminent et qui pourraient devoir être mis sous la protection ou qui ont été mis sous la protection de la ministre.

En 2012-2013, 187 familles ont été orientées vers une conférence d'intervention immédiate.

Services d'appui à la famille

Les Services d'appui à la famille sont offerts aux familles prises en charge pour une enquête ou une évaluation après un signalement à la protection de l'enfance. Les travailleurs des Services d'appui à la famille évaluent la situation familiale à l'aide de l'outil de prise de décision structurée. Les Services d'appui à la famille visent à susciter l'engagement de la famille, à améliorer son fonctionnement, à maintenir la sécurité et le développement de l'enfant et à offrir un soutien à la famille pendant l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan pour le soin de l'enfant.

En 2012-2013, il y a eu en moyenne 65 nouveaux dossiers actifs par mois aux Services d'appui à la famille et 594 dossiers actifs. En date du 31 mars 2013, 1 049 enfants de moins de 16 ans et 134 enfants de 16 à 19 ans bénéficiaient des Services d'appui à la famille. L'âge moyen des enfants de moins de 16 ans inscrits au programme était de 7,3 ans.

Programme de traitement pour jeunes

Le Programme de traitement pour jeunes est un programme provincial qui fournit des services spécialisés aux enfants et aux adolescents aux prises avec de graves problèmes de conduite (comportement antisocial comme l'agression, les voies de fait, la toxicomanie, le vandalisme et la pyromanie). Le programme offre des évaluations, des recommandations relatives à la stratégie de traitement, des consultations et un soutien clinique aux

this service.

professionnels, aux familles des enfants et aux adolescents bénéficiant du service.

Community and Individual Development Branch

The Community and Individual Development branch is responsible for the planning, design and monitoring of all departmental programs and services intended to help develop the community capacity necessary to support the clients of the department as well as to help individuals achieve and maintain self-reliance.

Développement communautaire et individuel

La Direction du développement communautaire et individuel voit à planifier, à concevoir et à surveiller l'ensemble des programmes et des services du Ministère visant à contribuer au renforcement des capacités communautaires nécessaires pour soutenir les clients du Ministère et pour aider les gens à devenir ou à demeurer autonomes.

Transitional Assistance Program

This program is intended to provide financial assistance to persons and families who have the potential to become self-reliant once certain barriers to employment have been addressed.

Programme d'assistance transitoire

Ce programme assure une aide financière aux personnes et aux familles aptes à devenir autonomes une fois certains obstacles à l'emploi surmontés.

The average monthly caseload for fiscal year 2012-2013 was 18,608 cases.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année financière 2012-2013 était de 18 608 par mois.

Region / Région	Average Monthly Caseload / Nombre mensuel moyen de cas		Average Monthly Number of Recipients / Nombre mensuel moyen de bénéficiaires	
	2012-2013	2011-2012	2012-2013	2011-2012
Moncton	3 603	3 432	6 195	6 446
Saint John	5 515	5 543	10 116	10 201
Fredericton	3 341	3 406	6 324	6 514
Edmundston	1 145	1 156	2 014	2 039
Restigouche	1 169	1 220	2 009	2 097
Chaleur	939	999	1 603	1 732
Miramichi	1 199	1 236	2 073	2 169
Acadian Peninsula / Péninsule acadienne	1 697	1 746	2 771	2 838
Provincial Total / Total provincial	18 608	18 739	33 104	34 034

Case Management Services for Social Assistance Clients

Case management services are provided to all individuals receiving income support. Individuals with the potential to become self-reliant can take advantage of career development services designed to help them become self-reliant.

Services de gestion de cas pour les clients de l'aide sociale

Les services de gestion de cas sont offerts à toutes les personnes qui reçoivent de l'aide au revenu. Les personnes capables de devenir autonomes bénéficient de services de développement de carrière conçus pour les aider à devenir autonomes.

Career Development Options for Social Assistance Clients

Social assistance clients with the potential to become self-reliant receive career development services to increase their ability to obtain long-term sustainable employment. The interventions provided are those that prepare clients to participate in education, training and employment programs. The department

Possibilités de perfectionnement professionnel pour les clients de l'aide sociale

Les clients de l'aide sociale capables de devenir autonomes bénéficient de services de développement de carrière afin d'accroître leur aptitude à obtenir un emploi durable. Les interventions visent à préparer les clients à participer à des programmes d'éducation, de formation et d'emploi. Le Ministère

works in partnership with the Department of Education and Early Childhood Development and the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour to provide education, training and employment opportunities to clients. Clients also have access to funding to cover expenses related to career development activities.

In 2012-2013, 11,287 social assistance recipients received 18,266 services in both the Career Development Options program and the Work Services program.

Extended Benefits Program

This program is intended to provide financial support to persons and families whose dependency on the department is long term. Social assistance recipients may receive benefits under this program if they are certified by the provincial Medical Advisory Board to be blind, deaf or disabled.

travaille en partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour procurer aux clients des possibilités d'éducation, de formation et d'emploi. Les clients peuvent aussi obtenir de l'aide financière pour payer les dépenses relatives aux activités de développement de carrière.

En 2012-2013, 11 287 clients de l'aide sociale ont bénéficié de 18 266 services dans le cadre des programmes Options de développement de carrière et Services au travail.

Programme de prestations prolongées

Ce programme fournit de l'aide financière aux personnes et aux familles ayant besoin d'une aide financière à long terme du Ministère. Les clients de l'aide sociale peuvent recevoir des prestations de ce programme s'ils sont déclarés aveugles, sourds ou invalides par la Commission consultative médicale de la province.

Region / Région	Average Monthly Caseload / Nombre mensuel moyen de cas		Average Monthly Number of Recipients / Nombre mensuel moyen de bénéficiaires	
	2012-2013	2011-2012	2012-2013	2011-2012
Moncton	1 507	1 490	1 644	1 622
Saint John	1 307	1 329	1 472	1 505
Fredericton	1 154	1 116	1 337	1 297
Edmundston	471	471	565	569
Restigouche	414	405	497	489
Chaleur	391	376	463	444
Miramichi	366	358	412	399
Acadian Peninsula / Péninsule acadienne	547	554	611	613
Total	6 157	6 099	7 001	6 938

Special Needs Benefits

Special needs benefits are supplementary to basic social assistance and can be provided to meet one-time emergencies or extended for a longer term.

Most of these benefits are for medically related services, fuel, disability and school supplements as well as the monthly income supplement benefit.

In 2012-2013, $25 million was spent on special needs benefits. In particular, $3.4 million was spent on the fuel supplement, $6.5 million on the disability supplement, $1.9 million on the school supplement and $3 million on the monthly income supplement benefit.

Family Support Orders Services

The Department of Social Development has significant involvement in child support to assist children who rely on social assistance to meet their basic needs because one of the parents

Prestations spéciales

Les prestations spéciales s'ajoutent aux prestations de base pour répondre à des urgences ponctuelles ou à des besoins s'échelonnant sur une plus longue période.

Ces prestations servent surtout à payer les services paramédicaux, le combustible, les suppléments d'école et d'invalidité ainsi que le supplément de revenu mensuel.

En 2012-2013, 25 millions de dollars ont été affectés aux prestations spéciales. Plus précisément, 3,4 millions de dollars ont été affectés au supplément pour le combustible, 6,5 millions au supplément d'invalidité, 1,9 million au supplément d'école et 3 millions au supplément de revenu mensuel.

Service des ordonnances de soutien familial

Le ministère du Développement social joue un rôle important à l'égard des pensions alimentaires en faveur des enfants qui comptent sur l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins parce

has left the home.

In conjunction with the Department of Justice, the Family Support Orders Services Program was established to help low-income single-parent families seek child support from parents who are not making support payments.

The Family Support Orders Services Program allows the department to negotiate and file child support agreements on behalf of custodial parents and their dependents. When the non-custodial parents are able to pay child support, the department negotiates voluntary support agreements on behalf of the children of social assistance recipients.

Once agreements are signed, money collected from support orders is deposited in an account belonging to the Minister of Finance. If the support payment is sent directly to the custodial parent, the department deducts that amount from the social assistance paid to the client.

qu'un parent a quitté le foyer familial.

Le Service des ordonnances de soutien familial a été établi de concert avec le ministère de la Justice, pour aider les familles monoparentales à faible revenu à obtenir une pension alimentaire des parents qui ne respectent pas l'ordonnance de soutien.

Le Service des ordonnances de soutien familial permet au Ministère de négocier et d'enregistrer des ententes concernant le soutien des enfants au nom des parents ayant la garde des enfants et de leurs personnes à charge. Lorsque les parents qui n'ont pas la garde des enfants sont en mesure de payer une pension alimentaire, le Ministère négocie des ententes de soutien financier volontaire au nom des enfants des bénéficiaires d'aide sociale.

Une fois l'entente conclue, les montants recueillis sont versés dans un compte géré par le ministre des Finances. Si la pension alimentaire est envoyée directement au parent qui a la garde, le Ministère déduit ce montant de l'aide sociale versée au client.

Judicial District / Circonscription judiciaire	Account-Dollars Collected / Sommes perçues au compte	Caseload / Nombre de cas
Saint John	1 288 575,32	775
Moncton	1 045 967,85	712
Fredericton	577 698,92	343
Bathurst	837 748,78	458
Miramichi	411 264,62	277
Campbellton	360 920,18	258
Edmundston	276 246,65	200
Woodstock	275 431,00	164
Total 2012/2013	**5 073 860,29**	**3 187**
Total 2011/2012	**4 723 249,18**	**2 726**
%Change / Variation en %	**7,42 %**	**16,9 %**

Health Services

The Health Services program assists eligible individuals with the purchase of certain medical services, supplies or items. Benefits available under this program extend to social assistance recipients and their dependents, children in the care of the province, special needs children, adults in residential facilities and nursing home residents whose care is subsidized by the province.

Available benefits include prescription drugs and ambulance services, both administered by the Department of Health; certain vision and dental services including an enhanced dental service package for social assistance clients involved in exit-related programming; hearing aids; alimentation services; orthopedic items; ostomy and oxygen supplies; and prostheses and various

Services médicales

Ce programme fournit de l'aide aux personnes admissibles en vue de l'achat de certains services ou articles médicaux ou de certaines fournitures médicales de base. Les avantages de ce programme sont offerts aux bénéficiaires de l'aide sociale et aux personnes à leur charge, aux enfants pris en charge, aux enfants ayant des besoins spéciaux, aux adultes dans des installations résidentielles et aux pensionnaires de foyers de soins dont les soins sont subventionnés par la province.

Parmi les services offerts, mentionnons les médicaments sur ordonnance et les services d'ambulance, tous deux administrés par le ministère de la Santé, et certains soins de la vue et soins dentaires, y compris un programme amélioré de services dentaires pour les clients de l'aide sociale participant à des programmes visant la cessation de l'aide, des appareils auditifs,

convalescent and rehabilitation items.

In 2012-2013, $22.4 million was spent on providing health services to social assistance recipients, children in care, nursing home residents and long-term care clients. Dental services expenditures were $5.6 million. Vision care expenditures were $2.1 million, with an additional $14.7 million being spent on other health services.

Youth Services

Youth Services provides assessment services, personal and career counseling, and training and employment development services to young people 15 to 24 years of age who are social assistance recipients or their dependants. A variety of interventions targeting the unique needs of youth are available throughout New Brunswick. These programs and services are designed to assist youth to overcome multiple barriers and promote interdepartmental collaboration to identify local solutions to complex youth needs.

Youth Policy

The Youth Policy is intended to support and encourage youth aged 16 to 20 who are receiving income assistance and living outside the parental home to obtain their high school diplomas and/or acquire additional education or training. Through the case management process they receive counseling and career advice so that they can stay in or return to school.

In 2012-2013, 403 active cases were logged.

Funding for Homelessness

In 2012-2013, $500,000 in funding was provided to homeless emergency shelter providers for operation and programming costs to end chronic homelessness, and $250,000 for the provision of outreach services to provide organized departure support services to shelter clients. Regions without shelters have access to $60,000 in funding to provide support to the homeless through a not-for-profit organization.

Transition House Funding

Through a contractual arrangement between the department and 13 transition houses; women with or without children, who are victims of relationship violence and abuse, are able to stay free of charge for up to 30 days in a confidential emergency shelter.

des services d'alimentation, des appareils orthopédiques, des fournitures pour la stomie et l'oxygène, des prothèses et divers articles de convalescence et de réadaptation.

En 2012-2013, 22,4 millions de dollars ont été affectés aux services d'assistance médicale destinés aux clients de l'aide sociale, aux enfants pris en charge, aux pensionnaires de foyers de soins et aux clients des services de soins de longue durée. Les dépenses liées aux services dentaires se sont chiffrées à 5,6 millions de dollars. Les dépenses liées aux services de soins de la vue étaient de 2,1 millions de dollars et celles se rapportant aux autres services médicaux, de 14,7 millions de dollars.

Services aux jeunes

Les Services aux jeunes offrent aux personnes âgées de 15 à 24 ans qui sont des clients de l'aide sociale ou qui sont des personnes à charge de clients de l'aide sociale des services d'évaluation, de consultations personnelles, d'orientation professionnelle et de développement de l'emploi. Divers programmes d'intervention axés sur les besoins particuliers des jeunes sont offerts partout au Nouveau-Brunswick. Ces programmes et services sont destinés à aider les jeunes à surmonter les multiples obstacles auxquels ils sont confrontés. Ils favorisent aussi la collaboration interministérielle afin de trouver des solutions locales aux problèmes complexes des jeunes.

Politique axée sur la jeunesse

Ce programme a pour but d'encourager et d'aider les jeunes de 16 à 20 ans qui reçoivent une aide sociale et habitent à l'extérieur du domicile de leurs parents à obtenir un diplôme d'études secondaires ou à acquérir une formation ou une scolarité additionnelle. Grâce au processus de gestion de cas, ils reçoivent des services de counseling et d'orientation professionnelle pour pouvoir rester à l'école ou y retourner.

En 2012-2013, il y a eu 403 dossiers actifs.

Financement pour la lutte contre l'itinérance

En 2012-2013, 500 000 $ ont été accordés aux refuges d'urgence pour les sans-abri afin de financer leurs coûts de fonctionnement et leurs programmes et mettre fin à l'itinérance chronique, et 250 000 $ pour la prestation de services de proximité pour aider les clients des refuges à organiser leur départ. Les régions qui ne possèdent pas de refuge peuvent obtenir 60 000 $ afin d'aider les sans-abri par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif.

Financement des maisons de transition

En vertu d'un accord contractuel entre le Ministère et 13 maisons de transition, les femmes avec ou sans enfants qui sont victimes de violence et de mauvais traitements de la part de leur partenaire peuvent séjourner sans frais pour une période

Staff provides emotional support, crisis intervention, information and referrals to relevant community resources. Shelters also provide the same confidential services to women who do not wish to leave their homes. These services are available 24 hours per day, seven days per week.

pouvant aller jusqu'à 30 jours dans un refuge d'urgence dont l'endroit est tenu confidentiel. Le personnel des refuges fournit soutien affectif, intervention d'urgence, information et orientation vers les ressources communautaires pertinentes. Les refuges offrent les mêmes services confidentiels aux femmes qui ne désirent pas quitter leur foyer. Ces services sont offerts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

In 2012-2013, approximately $2.8 million was provided to the transition houses to assist with operating costs and an additional $440,000 for Child Witness of Family Violence program. This program provides interventions in the form of play-based therapy in transition houses across the province to preschool children who have witnessed spousal assault. Referrals and linkages to other agencies and professionals are made as appropriate. Support to mothers in their parenting role is a secondary objective. It is hoped that these interventions will help break the intergenerational cycle of violence.

En 2012-2013, les maisons de transition ont reçu environ 2,8 millions de dollars comme contribution à leurs frais de fonctionnement et 440 000 $ pour aider les enfants témoins de violence familiale. Ce programme offre aux enfants d'âge préscolaire dans les maisons de transition de la province qui ont été témoins de violence conjugale des interventions sous forme de thérapies par le jeu. Au besoin, ces enfants sont dirigés vers d'autres professionnels et d'autres organismes. Un objectif accessoire du programme est d'aider les mères dans leur rôle de parent. Le résultat souhaité à l'aide de ces interventions est de briser le cycle de violence d'une génération à l'autre.

An estimated 593 women and 392 children sought refuge in transition houses.

Elles ont accueilli environ 593 femmes et 392 enfants.

Public Housing Program

The purpose of the Public Housing Program is to provide safe and affordable housing to low-income New Brunswick families, individuals and seniors. Tenants pay rent based on a rent-to-income ratio of 30 per cent calculated on adjusted household income.

Public Housing projects range in size from the very large projects found in major urban centres to more modest projects built in small communities. There are 3,792 public housing units owned and maintained by the province of New Brunswick.

In 2012-2013, under the responsibility of Engineering Services, approximately $2.8 million for major modernization and improvements was disbursed for upgrades to public housing projects around the province.

A total of 95 senior and family housing projects were upgraded, positively impacting approximately 1,017 senior units and 1,345 family housing units.

In 2012-2013, public housing expenditures net revenues totaled $12.7 million.

Within the stimulus program in 2012-2013, $136,000 was spent in finalizing contracts for renovations and retrofits.

Programme de logement public

Le Programme de logement public a pour but d'offrir des logements sûrs et abordables aux familles, aux particuliers et aux aînés à faible revenu du Nouveau-Brunswick. Les locataires paient un loyer proportionné au revenu qui équivaut à 30 % du revenu rajusté du ménage.

L'envergure des projets de logement public va des projets majeurs des grands centres urbains aux projets plus modestes des petites localités. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick possède et entretient 3 792 logements publics.

En 2012-2013, sous la responsabilité des Services d'ingénierie, des décaissements d'environ 2,8 millions de dollars ont été effectués pour des travaux de modernisation et d'amélioration d'envergure aux ensembles de logement public dans la province.

Au total, 95 ensembles de logements pour personnes âgées et pour familles ont été améliorés, ce qui a eu un effet positif sur environ 1 017 logements pour personnes âgées et 1 345 logements pour familles.

En 2012-2013, les dépenses au titre du logement public ont totalisé 12,7 millions de dollars.

Dans le cadre du programme de stimulation 2012-2013, 136 000 $ ont été consacrés à l'achèvement de contrats de travaux de rénovation et de modernisation.

Rural and Native Rental Housing Program

The objective of the Rural and Native Housing Program is to provide safe, adequate and affordable rental housing to low-income New Brunswickers living in rural areas. Under this program, the province owns and manages 843 rural rental units. These dwellings are available to low-income families and households with special needs on a rent-to-income ratio of 30 per cent. The department has the responsibility for the day-to-day management of these properties to ensure that they are properly maintained and to protect the province's investment in its housing stock.

The program had operating expenditures of $4.3 million in 2012-2013.

Rural and Native Homeowner Program

The objective of the Rural and Native Homeowner Program is to provide low-income rural residents with financial assistance to purchase a modest home. The province currently administers 219 subsidized mortgages.

In 2012-2013, operating expenditures totalled $119,265 for this program.

Non-profit Social Housing Program

The Non-profit Social Housing Program provides subsidies to non-profit organizations to maintain their social housing portfolios. Currently, there are 4,921 rental units and 3,550 nursing home beds funded under this program. Subsidies are provided either to cover net operating losses or in the form of an interest write-down.

In 2012-2013, subsidies for this program totalled $11.4 million.

Rent Supplement Program

The Rent Supplement Program helps low-income households obtain affordable, adequate and suitable rental housing by subsidizing eligible rental dwellings in the private sector.

Low-income families, seniors, non-elderly singles, persons with disabilities and persons with special needs have benefited from the Rent Supplement Program. The amount of assistance is based on the difference between the agreed-upon market rent and the tenant's ability to pay.

Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (locataires)

Le programme de logement a pour les ruraux et les Autochtones a pour but d'offrir aux Néo-Brunswickois à faible revenu vivant dans les régions rurales des logements locatifs sûrs, adéquats et abordables. Le gouvernement provincial possède et gère actuellement 843 logements locatifs dans les régions rurales dans le cadre du programme. Ces logements sont offerts aux familles à faible revenu et aux ménages ayant des besoins spéciaux, en fonction d'un loyer égal à 30 % du revenu. De plus, le Ministère voit à la gestion courante des propriétés pour veiller à ce qu'elles soient bien entretenues et pour protéger l'investissement du gouvernement dans son parc de logements.

Les dépenses de fonctionnement du programme se sont élevées à 4,3 millions de dollars en 2012-2013.

Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (propriétaires)

Le programme de logement a pour les ruraux et les Autochtones a pour but d'offrir à des résidents ruraux à faible revenu une aide financière en vue de l'achat d'une maison modeste. À l'heure actuelle, le gouvernement administre 219 hypothèques subventionnées.

En 2012-2013, les dépenses de fonctionnement de ce programme se sont chiffrées à 119 265 $.

Programme de logement social à but non lucratif

Dans le cadre de ce programme, des organismes à but non lucratif reçoivent des subventions pour maintenir leur parc actuel de logements sociaux. À l'heure actuelle, il y a 4 921 logements locatifs et 3 550 lits de foyers de soins. Des subventions sont accordées afin d'éponger les déficits nets de fonctionnement ou de réduire les intérêts.

En 2012-2013, les subventions offertes par ce programme se sont chiffrées à 11,4 millions de dollars.

Programme de suppléments du loyer

Ce programme aide les ménages à faible revenu ayant besoin d'un logement locatif abordable, adéquat et convenable en subventionnant des logements locatifs admissibles du secteur privé.

Des familles à faible revenu, des aînés, des personnes seules non âgées, des personnes ayant un handicap et des personnes ayant des besoins spéciaux ont bénéficié du Programme de suppléments du loyer. Le montant de l'aide est fondé sur la différence entre le loyer convenu selon les prix du marché et les moyens financiers du locataire.

A client's ability to pay is based on a household paying no more than 30 per cent of its adjusted household income toward fully serviced rental accommodations (rent, heat, hot water, refrigerator and stove).

Les moyens financiers du client sont déterminés ainsi : le ménage ne consacrera pas plus de 30 % de son revenu rajusté à un logement locatif muni de tous les services (loyer, chauffage, eau chaude, réfrigérateur et cuisinière).

In 2012-2013, 97 new rent supplement units were created under the Rent Supplement Program.

En 2012-2013, 97 nouveaux logements ont été créés grâce au Programme de suppléments du loyer.

Of the provincially funded units, 87 went towards new construction under the Affordable Rental Housing Program, and the remaining 10 went to existing landlords to accommodate low-income households. This brings the total number of rent supplement units in the portfolio to 3,820.

Des logements financés par le gouvernement provincial, 87 ont été affectés à la nouvelle construction au titre du Programme de logement locatif abordable et les 10 autres ont été affectés aux propriétaires-bailleurs actuels pour répondre aux besoins des ménages à faible revenu. Ces ajouts portent à 3 820 le nombre total de logements visés par le supplément du loyer dans le portefeuille.

In 2012-13, Rent Supplement subsidies totalled $18.2 million.

En 2012-2013, les dépenses au titre des suppléments du loyer ont totalisé 18,2 millions de dollars.

Affordable Rental Housing Program

Programme de logement locatif abordable

The program provides assistance in the form of a forgivable loan and is based on the cost of eligible work and the number of eligible self-contained units or beds within a project. Rent supplement assistance is also available to ensure that newly developed units are affordable to low-income households.

L'aide offerte dans le cadre de ce programme est sous forme d'un prêt-subvention. Elle est basée sur le coût des travaux admissibles et sur le nombre de logements autonomes ou de lits admissibles dans le projet. Une subvention d'aide au loyer peut également être accordée pour faire en sorte que les nouveaux logements soient abordables pour les ménages à faible revenu.

The maximum forgivable contribution for projects sponsored by non-profit groups is $40,000 per unit and may include 100 per cent of the units within a project. Private entrepreneurs may be eligible for a maximum forgivable contribution of $40,000 per unit, up to a maximum of 50 per cent of the total units within a project.

Le montant maximal du prêt-subvention est de 40 000 $ par logement pour les groupes à but non lucratif et peut inclure 100 % des logements du projet.Le montant maximal du prêt-subvention pour les entrepreneurs privés est de 40 000 $ par logement et est limité à 50 % des logements du projet.

Low-income families, seniors, non-elderly singles, households with disabled family members and persons who have special needs benefit from this program. Supportive housing programs may also be used to help vulnerable seniors and adults maintain or resume independent living in their own homes.

Les familles, les aînés et les célibataires non âgés de même que les ménages avec personnes ayant un handicap et les personnes ayant des besoins spéciaux bénéficient de ce programme. Les programmes de logement avec soutien peuvent aussi servir à aider les aînés et les adultes vulnérables à maintenir ou à retrouver leur autonomie dans leur propre domicile.

Proposal development funding (PDF) may be available to eligible non-profit and cooperative sponsors to help them develop proposals.

Des fonds pour l'élaboration de propositions sont offerts aux groupes à but non lucratif et aux groupes coopératifs d'habitation admissibles pour les aider à élaborer des propositions.

Under the Investments in Affordable Housing 2011-14 agreement with the Government of Canada, 12 projects were committed during the fiscal year 2012-2013. These projects created 236 new units, of which 119 received rent supplement assistance. Nine of these projects have been completed and occupied, and the remaining three will be completed prior to March 31, 2014. Funding for these units totalled $4.7 million.

Sous les investissements dans le logement abordable 2011-14 selon l'accord avec le gouvernement du Canada, 12 projets ont été engagés au cours de l'exercice 2012-2013. Ces projets ont créé 236 nouvelles unités, dont 119 reçus une aide au loyer de supplément. Neuf de ces projets sont terminés et occupés, et les trois autres seront terminés avant le 31 mars 2014. Le financement de ces logements a totalisé 4,7 millions de dollars.

Actual funding disbursed in 2012-2013, under all phases of the Affordable Rental Housing Program, was approximately $3.6 million.

En 2012-2013, le montant réel des décaissements s'est élevé à environ 3,6 millions de dollars pour toutes les phases du Programme de logement locatif abordable.

Community Partnership Initiatives

Under the Community Partnership Initiatives program, a subsidy was provided to the Centre Père J. Angus MacDonald, a transitional care facility, to offset the costs associated with the mortgage and property taxes.

Initiatives de partenariats communautaires

Dans le cadre du programme sur les initiatives de partenariats communautaires, une subvention a été accordée au Centre Père J. Angus MacDonald, un centre de transition vers l'autonomie, afin de compenser les coûts liés à l'hypothèque et à l'impôt foncier.

Rental and Rooming House Program

This is a federal/provincial program that provides financial assistance to the owners of substandard rental housing (self-contained units and rooming houses) occupied by low-income households. This assistance allows them to bring these dwellings up to minimal health and safety standards. In 2012-2013, the maximum forgivable amount available for each self-contained unit was $24,000 and bed units (rooming house) were $16,000.

Assistance is in the form of a forgivable loan extended for a period of 7 to 12 years.

During the 2012-2013 fiscal year, $1.1 million in funding was approved for 16 projects to upgrade 80 self-contained rental units as well as 20 bed units. Actual disbursements realized for Rental and Rooming House (RRAP) Program within fiscal 2012-2013 were $946,796.

Programme de logements locatifs et de maisons de chambres

Ce programme fédéral-provincial accorde une aide financière aux propriétaires de logements locatifs (logements autonomes et maisons de chambres) qui ne répondent pas aux normes et qui sont destinés aux ménages à faible revenu. Cette aide vise à rendre les logements conformes aux normes minimales de salubrité et de sécurité. En 2012-2013, le montant maximal du prêt-subvention possible était de 24 000 $ pour chaque logement autonome et de 16 000 $ pour les chambres (maisons de chambres).

L'aide est fournie sous forme d'un prêt-subvention acquis sur une période de 7 à 12 ans.

Au cours de l'année financière 2012-2013, un financement de 1,1 million de dollars a été approuvé pour 16 ensembles afin d'améliorer 80 logements autonomes ainsi que 20 chambres. Les montants réels des décaissements liés au Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) se sont établis à 946 796 $.

Rental Conversion Program

This is a federal/provincial program that provides financial assistance to owners to convert non-residential properties into affordable, self-contained rental housing units and/or bed units to be occupied by low-income households.

Assistance is in the form of a forgivable loan extended for a period of 7 to 12 years.

During the 2012-2013 fiscal year, $288,000 in funding was approved to create 12 self-contained rental units for low-income households. Actual disbursements realized for Rental Conversion Program within fiscal 2012-2013 were $600,000.

Programme de conversion locatif

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial qui offre une aide financière aux propriétaires pour la conversion de biens non résidentiels en logements locatifs autonomes abordables ou en chambres, qui seront occupés par des ménages à faible revenu.

L'aide est fournie sous forme d'un prêt-subvention acquis sur une période de 7 à 12 ans.

Au cours de l'année financière 2012-2013, un financement de 288 000 $ a été approuvé afin de créer 12 logements autonomes locatifs pour les ménages à faible revenu. Les montants réels des décaissements liés au Programme de conversion des logements locatifs se sont établis à 600 000 $.

Shelter Enhancement Program

This is a federal/provincial program that provides financial assistance in the form of forgivable loans to repair/rehabilitate emergency shelters and second stage housing for victims of family violence to an acceptable standard of health, safety and security. Funding is also available for new construction projects to increase the number of emergency shelters and second stage housing units.

Programme d'amélioration de l'habitat

Ce programme fédéral-provincial offre une aide financière sous forme de prêt-subvention pour des travaux de réparation ou de remise en état visant à rendre des refuges d'urgence et des logements de transition pour victimes de violence familiale conformes à des normes acceptables de salubrité et de sécurité. Des fonds sont également disponibles pour des projets de construction de nouveaux refuges d'urgence et logements de transition afin d'accroître leur nombre.

During fiscal year 2012-2013, renovations were approved for four shelters with 38 beds, for a total cost of $152,924. Disbursements in the amount of $570,453 were made under the Shelter Enhancement program in the 2012-2013 fiscal year.

Pendant l'année financière 2012-2013, des rénovations d'une valeur totale de 152 924 $ ont été approuvées pour quatre refuges comprenant 38 lits. Des décaissements de 570 453 $ ont été faits au titre du Programme d'amélioration de l'habitat dans l'année fiscale 2012-2013.

Homeownership Assistance / Home Completion Program

The Homeowner Assistance Program provides assistance in the form of a second mortgage and an interest write down subsidy to modest income households (total income less than $40,000). Program participants must be able to obtain private financing that, when combined with program funding makes it possible for them to buy or build a modest first home.

The Home Completion Program provides assistance in the form of a loan and an interest write down subsidy, based on income levels, to low and modest income households to complete their partially constructed homes.

During 2012-2013, $698,817 was provided to assist in the construction or purchase of 22 new dwellings under these programs. The programs are funded entirely by the province.

Programme d'aide à l'accession à la propriété / Programme de prêts pour la finition de l'habitat

Le Programme d'aide à l'accession à la propriété accorde aux ménages à revenu modeste (totalisant moins de 40 000 $) une aide financière sous la forme d'une hypothèque de deuxième rang et d'une subvention pour réduire l'intérêt. Elle est destinée aux ménages à revenu modeste (dont le revenu total est inférieur à 40 000 $), pouvant obtenir des fonds de source privée qui, combinés au financement du programme, leur permettent d'acheter ou de construire une première maison.

Le programme de prêts pour la finition de l'habitat permet aux ménages à faible revenu ou à revenu modeste d'obtenir un prêt et une subvention visant à réduire les intérêts, en fonction des plafonds de revenu, pour achever leur maison partiellement construite.

En 2012-2013, la somme de 698 817 $ a été accordée pour la construction ou l'achat de 22 nouveaux logements grâce à ces programmes. Les programmes sont entièrement financés par le gouvernement provincial.

Community Involvement Program

This program provides support for the establishment of tenant associations and community volunteer groups in public housing communities in two regions of New Brunswick. Community involvement coordinators work with the associations and groups to help tenants gain access to resources that will enable them to help themselves, and organize social and educational activities for the youth and families residing in the housing community. Valuable partnerships have been created with other community agencies such as the RCMP, the YMCA, Boys and Girls Clubs and municipal governments.

Programme de participation communautaire

Ce programme aide à établir des associations de locataires et des groupes bénévoles communautaires dans les ensembles de logements publics dans deux régions du Nouveau-Brunswick. Les coordonnateurs de la participation communautaire travaillent avec ces associations et groupes pour aider les locataires à accéder aux ressources qui leur permettront d'être autonomes et d'organiser des activités sociales et éducatives à l'intention des jeunes et des familles résidant dans les ensembles domiciliaires. Des partenariats utiles sont créés avec d'autres organismes communautaires, comme la GRC, le YMCA, les clubs garçons et filles et les administrations municipales.

Home Orientation and Management Program

Personal development sessions/activities designed to promote individual responsibility and skill acquisition are conducted for social housing tenants. Understanding a lease, how to care for a new unit, financial literacy, food literacy, community pride and engagement, CPR and First Aid Training are some of the subjects covered by this program, which is cost-shared with the federal government under the Social Housing Devolution Agreement.

Programme d'orientation et de gestion du logement

Des séances et des activités de développement personnel visant à favoriser la responsabilité individuelle et l'acquisition de compétences sont organisées pour les locataires de logements sociaux. L'interprétation d'un bail, l'entretien d'un nouveau logement, la littératie financière, le savoir-faire dans la cuisine, la fierté et l'engagement communautaires, la RCR et le secourisme, voilà des exemples de sujets visés par le programme, dont les frais sont partagés avec le gouvernement fédéral en vertu de l'Entente de transfert des responsabilités en matière de logement social.

Federal / Provincial Repair Program

This program provides financial assistance in the form of a loan, part of which may be forgiven, to low-income homeowners occupying existing substandard housing so they can carry out the work needed to repair or improve their dwellings to a minimum level of health and safety.

The program also allows for modifications to improve the accessibility of homeowner and rental units for disabled occupants or for seniors who have difficulty with daily living activities. Eligible households may also make certain modifications to accommodate an aging parent. A portion of the program is cost-shared with the Government of Canada.

During fiscal year 2012-2013, approximately $4.8 million was approved in forgivable loan funding and $2.4 million in repayable loans through the Federal/Provincial Repair Program, providing assistance to 801 low-income households.

Programme fédéral-provincial de réparations

Ce programme fournit une aide financière sous forme de prêt, dont une partie peut devenir non remboursable, à des propriétaires à faible revenu qui occupent des logements insalubres afin qu'ils puissent effectuer des travaux de réparation ou d'amélioration pour rendre leur habitation conforme à des normes minimales de salubrité et de sécurité.

Le programme permet également de procéder à des modifications pour améliorer l'accessibilité des maisons et des logements locatifs destinés aux personnes handicapées ou aux aînés qui ont de la difficulté dans les activités de la vie courante. Les ménages admissibles peuvent aussi procéder à certaines modifications pour répondre aux besoins d'un parent âgé. Une partie des coûts du programme est partagée avec le gouvernement du Canada.

Pendant l'année financière 2012-2013, des prêts-subventions d'environ 4,8 millions de dollars ont été approuvés, de même que des prêts remboursables de 2,4 millions de dollars dans le cadre du Programme fédéral-provincial de réparations, ce qui a permis d'aider 801 ménages à faible revenu.

Emergency Repair Program

This program provides financial assistance in the form of a grant to low-income homeowners who require emergency repairs for the continued safe occupancy of their homes. Repairs are limited to items urgently required to render the units fit for human habitation, rather than restore housing to minimum property standards.

During fiscal 2012-2013, 885 New Brunswickers received emergency repair assistance at a cost of $1.5 million. A portion of the program is cost shared between the federal and provincial governments.

Programme de réparations d'urgence

Une aide financière est accordée sous la forme d'une subvention aux propriétaires à faible revenu qui doivent procéder à des réparations d'urgence afin de continuer d'occuper leur maison en toute sécurité. Le programme se limite aux réparations d'urgence qui sont nécessaires pour rendre le logement habitable; il n'a pas pour but de rendre le logement conforme aux normes minimales de logement.

Pendant l'année financière 2012-2013, une aide a été accordée à 885 Néo-Brunswickois, représentant des coûts de 1,5 million de dollars. Une partie des coûts du programme est partagée entre les gouvernements fédéral et provincial.

Program Delivery

The Program Delivery Division is responsible for all program delivery, including the programs directly delivered by the department's central office. All program funding and staff involved in the program delivery are located in this division.

Programs directly delivered by central office and under the responsibility of the division are described below.

After Hours Emergency Social Services (AHESS)

AHESS provide an emergency response capacity for programs and services after regular work hours. The service if offered from 4:30 p.m. to 8:15 a.m. during weekdays and on a 24-hour basis on weekends and holidays.

Prestation des programmes

La Division de la prestation des programmes est responsable de la prestation de tous les programmes, y compris les programmes livrés directement par le bureau central du ministère. Tous les fonds de programme et le personnel impliqué dans le programme sont situés dans cette division.

Les programmes livrés directement par le bureau central sont sous la responsabilité de la division sont décrits ci-dessous.

Service de permanence centralisé

Le Service de permanence centralisé permet de répondre, après les heures normales de bureau, aux demandes d'urgence relatives à des programmes et à des services. Il fonctionne de 16h30 à 8h15 les jours de semaine et 24 heures sur 24 les fins de semaines et les jours fériés.

The social workers and supervisor on duty receive inquiries and determine priority response regarding child and adult protection concerns, conduct assessments and make decisions regarding urgent requests for other Child Welfare or Adult Services programs, and approve special benefits items for social assistance clients.

In 2012-2013, AHESS responded to 11,508 calls.

Medical Advisory Board

The Medical Advisory Board reviews applications for blindness, deafness and disability certification. This certification is used to determine eligibility for social assistance benefits through the Extended Benefits Program.

In 2012-2013, the Medical Advisory Board reviewed 1,114 applications in the disability, blind and deaf categories of assistance, resulting in the approval of 456 applications. The Medical Advisory Board also reviewed 602 applications for the long-term needs designation (including those refused for the disability category of assistance), all of which were approved.

Emergency Social Services

The Department of Social Development has the legislated responsibility to provide Emergency Social Services under New Brunswick Regulation 84-7 of the ***Emergency Measures Act***. The overarching goal of the department is to develop, in conjunction with other provincial departments and federal and municipal authorities, a program to ensure the continuity of government social services in an emergency. Social Development has two important functions in relation to emergencies. The first is to continue to provide departmental services to clients/applicants despite emergency conditions. The second is the legislated responsibility to provide emergency social services to New Brunswickers in the event of a declared emergency.

Additionally, there are circumstances where Social Development is called upon to provide help during an undeclared emergency. An undeclared emergency is a situation where no formal declaration has occurred, but forces occupants from their residence. This could range from a single family house fire to a larger situation. In an undeclared emergency, individuals may be referred to the department for emergency benefits as provided within current policies and procedures. The provision of basic needs in a time of crisis helps provide some stability to those in need and enables those affected to focus their energy on steps to recovery and a return to normal everyday life.

Les travailleurs sociaux et le surveillant qui sont de service sont chargés de l'accueil et déterminent les interventions prioritaires pour les enfants et les adultes, font des évaluations et prennent des décisions concernant les demandes urgentes liées à d'autres programmes de protection des enfants et de services aux adultes, et approuvent des prestations spéciales pour les clients de l'aide soicale.

En 2012-2013, le Service de permanence centralisé a traité 11 508 appels.

Commission consultative médicale

La Commission consultative médicale a pour rôle d'examiner les demandes de certification de cécité, de surdité et d'invalidité. Cette certification rend les personnes admissibles aux prestations d'aide sociale par l'intermédiaire du Programme de prestations prolongées.

En 2012-2013, la Commission consultative médicale a examiné 1 114 demandes de certification d'invalidité, de cécité et de surdité; 456 demandes ont été approuvées. La commission a également examiné 602 demandes de désignation des besoins à long terme (y compris celles refusées dans la catégorie d'invalidité); tous les demandes ont été approuvées.

Services sociaux en cas d'urgence

En vertu du Règlement 84-7 de la ***Loi sur les mesures d'urgence*** du Nouveau-Brunswick, le ministère du Développement social est responsable de fournir des services sociaux en cas d'urgence. L'objectif général du Ministère est d'élaborer, en collaboration avec d'autres ministères provinciaux et les autorités municipales et fédérales, un programme visant à assurer la continuité des services sociaux en cas d'urgence. Le ministère du Développement social a deux fonctions importantes. La première de ces fonctions est de poursuivre la prestation de services aux clients et aux requérants, même pendant un état d'urgence. La seconde fonction est de s'acquitter de l'obligation prévue par la loi de fournir les services sociaux d'urgence à la population du Nouveau-Brunswick lorsqu'un état d'urgence est déclaré.

En outre, dans certaines circonstances, le ministère du Développement social est appelé à fournir une aide lors d'un état d'urgence non déclaré. Un état d'urgence non déclaré se rapporte à toute situation qui ne fait pas l'objet d'une déclaration officielle, mais qui contraint des personnes à quitter leur résidence. Cela peut aller d'un simple incendie de maison à une situation plus générale. Dans une situation d'urgence non déclarée, les personnes concernées peuvent être aiguillées vers le Ministère pour recevoir des prestations d'urgence selon ce qui est prévu dans les directives et les marches à suivre actuelles. En temps de crise, répondre aux besoins essentiels permet de procurer une certaine stabilité à ceux qui en ont besoin et permet aux personnes concernées de consacrer leur énergie à leur rétablissement et au retour à une vie normale.

Family Group Conference

The Family Group Conference is a family-centred decision-making process which brings together a family, a social worker, family group conference coordinator and other service providers to develop a plan for the safety of the child, a plan for reunification or deciding on another permanency option that meets the needs for safety and permanency for the child and family as a whole.

The conference is pre-planned, organized and facilitated by the impartial family group conference coordinator, and the process puts the family group at the centre of the problem resolution.

In 2012-2013, there were 212 families referred for a Family Group Conference and 19 families referred for a review of their Family Group Conference plan.

Post Adoption Disclosure Services

Post Adoption Disclosure Services helps adult adoptees (19 years of age or older), adoptive parents, birth parents and adult birth siblings obtain information and/or establish contact with each other. Services include the provision of non-identifying background information to people separated by adoption as well as maintaining the Post Adoption Disclosure Register. On the register, both adoptees and birth relatives can request a search for the person they are seeking. Other services include priority medical searches, Indian Status entitlement, intermediary requests and the exchange of information between the birth and adoptive parents of underage adoptees.

In 2012-2013, the service responded to 1,914 requests for service from adoptees, adoptive parents, birth relatives and others. Services provided included responding to 140 requests for non-identifying information, conducting 190 searches and facilitating 85 reconnections between adoptees and birth relatives.

Concertation familiale

La concertation familiale est un processus décisionnel axé sur la famille et qui réunit une famille, un travailleur social, un coordonnateur et d'autres fournisseurs de services. Ce plan peut être la réunification de la famille ou le choix d'une permanence qui répond aux besoins de sécurité et de permanence de l'enfant et de la famille.

La concertation est planifiée au préalable, organisée et animée par un coordonnateur impartial et le processus met la famille au cœur de la résolution de problèmes.

Pendant l'année financière 2012-2013, 212 familles ont été orientées vers la concertation familiale, et 19 familles ont été orientées vers une révision de leur plan de concertation familiale.

Services de divulgation de renseignements après l'adoption

Les Services de divulgation de renseignements après l'adoption aident les adoptés adultes (âgés de 19 ans et plus), les parents adoptifs, les parents biologiques et les frères et soeurs naturels adultes d'une personne adoptée à obtenir de l'information ou à communiquer les uns avec les autres. Parmi les services offerts, notons la prestation de renseignements non identificateurs aux personnes qui ont été séparées par l'adoption et la tenue du Registre de divulgation post-adoption. Ce registre permet aux personnes adoptées et aux personnes apparentées de demander qu'une recherche soit faite sur une personne qu'elles veulent trouver. Les autres services offerts sont, notamment, les recherches médicales prioritaires, les recherches sur le droit au statut d'Indien, les recherches à la demande d'intermédiaires et l'échange d'information entre les parents biologiques et les parents adoptifs d'enfants adoptés d'âge mineur.

En 2012-2013, le service a traité 1 914 demandes provenant de personnes adoptées, de parents adoptifs, de personnes apparentées et autres. Parmi ces demandes, 140 visaient l'obtention de renseignements non identificateurs, 190 avaient trait à des recherches et 85 visaient la mise en rapport de personnes adoptées avec des personnes apparentées.

Strategic Policy, Planning and Performance

Politiques de la planification stratégique et du rendement

Integrated Planning, Reporting and Accountabilities Branch

The Integrated Planning, Reporting and Accountabilities Branch (IPRA) is responsible for coordinating the strategic planning process, undertaking research relevant to the department, strategic data analysis, reporting on program and services for performance management and service delivery, and evaluating departmental programs and services.

Plannification intégré, établissement de rapports et imputabilité

La Direction de la planification intégrée, de l'établissement de rapports et de l'imputabilité (PIERI) est responsable de coordonner le processus de planification stratégique, de mener des recherches dans des domaines pertinents pour le Ministère, de réaliser des analyses stratégiques de données, de produire des rapports sur la gestion du rendement et la prestation des programmes et services, et d'évaluer les programmes et services du Ministère.

Planning

Key planning activities were:

- The branch, together with the Alignment Champion, coordinated the department's adoption of government's Performance Excellence Process to include a department Strategy Map, Balanced Scorecard and a Measurement Dashboard for the Scorecard.
- The branch led development of a department wide three-year strategic plan.
- IPRA represents the department by participating in the interdepartmental Climate Change Action Plan committee meetings and contributes to an annual provincial progress report.

Research

The branch continued to participate in various provincial and national working groups and research networks. Branch staff co-chaired the national working group on homelessness and served as the provincial representative for the National Housing Research Committee. Branch members were also engaged with the New Brunswick Social Policy Research Network as well as the New Brunswick Institute for Research Data and Training at the University of New Brunswick. The branch disseminates, facilitates and contributes to social policy research related to the department's mandate.

Reports

The Corporate Data and Analysis Unit produced approximately 165 ad-hoc reports and a total of 12,086 regular reports from the specified client information systems representing an 11.8 per cent increase from 2011-2012.

This increase in reports is reflective of an increased emphasis on monitoring and accountability within the department.

Evaluation

The branch was involved in a number of evaluations in 2012-2013. This included the completion of internal evaluations on: a NB Adoption Support Network Pilot Project which promotes peer support for pre- and post-adoptive families and the new service delivery model for After Hours Emergency Social Services. All programs under the Social Housing Agreement are currently being evaluated, work on this evaluation will continue into 2013-2014. The external evaluation of 3.5 Hours of Care in Nursing Home Pilot Project is under review by the department.

Planification

Les principales activités de planification ont été les suivantes :

- La Direction, a coordonné, avec la championne de l'harmonisation, l'adoption, par le Ministère, du processus d'excellence du rendement afin d'inclure un schéma stratégique, un tableau de bord équilibré ainsi qu'un tableau de bord d'évaluation pour ce dernier.
- La direction a mené l'élaboration d'un plan stratégique ministériel de 3 ans.
- La Direction de la planification intégrée, de l'établissement de rapports et de l'imputabilité représente le Ministère lors des réunions interministérielles du comité du Plan d'action sur les changements climatiques et contribue à un rapport d'étape annuel provincial.

Recherche

La Direction a continué à participer à divers groupes de travail provinciaux et nationaux ainsi que réseaux de recherche. Son personnel a coprésidé le groupe de travail national sur l'itinérance et a représenté le Nouveau-Brunswick au sein du Comité national de recherche sur le logement. Les membres de la Direction ont également participé à des activités du Réseau de recherche en politiques sociales du Nouveau-Brunswick ainsi que du New Brunswick Institute pour les données de recherche et de formation à l'Université du Nouveau-Brunswick. La Direction diffuse et facilite la recherche en politique sociale qui se rapporte au mandat du Ministère et y contribue.

Rapports

L'Unité des données ministérielles et de l'analyse a produit environ 165 rapports spéciaux et 12 086 rapports réguliers à partir des systèmes d'information sur les clients indiqués représentant une augmentation de 11,8 % par rapport à 2011-2012.

Cette augmentation du nombre de rapports témoigne de l'importance accrue accordée à la surveillance et à la reddition de comptes au sein du Ministère.

Évaluation

La Direction a de plus participé à un certain nombre d'évaluations en 2012-2013. Il s'agit notamment des évaluations internes d'un projet pilote de réseau de soutien à l'adoption ayant pour but de favoriser le soutien offert par des paires à des familles, avant et après l'adoption, ainsi que du nouveau modèle de prestation de services pour le Service de permanence centralisé. Tous les programmes de l'Entente sur le logement social sont actuellement en cours d'évaluation, et ce travail se poursuivra en 2013-2014. Une évaluation externe du projet pilote de 3,5 heures de soins dans les foyers est sous révision avec le ministère.

Official Languages

Stemming from the ***Government Plan on Official Languages (2011-2013)***, IPRA has responsibility for monitoring the progress and implementation of ***Social Development's Official Languages Action Plan 2011-2014***.

The department has made improvements in the following four action-plan focus areas:

- To ensure people of New Brunswick have access to service of equal quality in English and French the department identified a process for filtering and monitoring the quality of translated materials for the internet and intranet prior to posting to the site. Several initiatives are in developmental stages to include: a review of compliance from third party services on behalf of the department and incorporating second language training into its talent management program.

- To ensure that all employees work in an environment and climate that encourages the use of official languages of their choice in the workplace, the department added a direct link to ***Official Languages*** on the intranet to continue its practice of providing and making tools available to employees simultaneously in both official languages.

- To ensure new and revised government programs and policies took into account the realities of the province's official language communities the department established an accountability and monitoring process, added a special section to its annual report and rolled out a new template for submitting briefs to Executive Council Office discussing the potential impact of the program or policy on Anglophone and Francophone communities.

- To ensure public service employees have a thorough knowledge and understanding of the ***Official Languages Act***, relevant policies, regulations and the province's obligations with respect to official languages the department has established a consultation committee to determine how best to conduct this education and promotion. The department's performance review forms and tools are currently under revision to help guide discussions between managers and employees.

The Department of Social Development recognizes its obligations and is committed to actively offering and providing quality services to clients in their official language of choice. This fiscal year, 16 complaints were filed with the Commissioner of Official

Langues officielles

Conformément au ***Plan du gouvernement sur les langues officielles (2011-2013)***, la Direction de la planification intégrée, de la production de rapports et de l'imputabilité est chargée de suivre les progrès et la mise en œuvre du ***Plan officiel du ministère du Développement social sur les langues officielles 2011-2014***.

Le Ministère a fait des progrès dans les quatre domaines suivants :

- Afin de s'assurer que les Néo-Brunswickois ont accès à des services de même qualité en français et en anglais, le Ministère a défini une procédure de filtrage et de contrôle de la qualité des documents traduits avant de les publier sur les sites Internet et intranet. Plusieurs initiatives sont en cours de développement relativement à un examen de la conformité des services offerts par des tiers pour le compte du Ministère, ainsi qu'à l'intégration d'une formation en langue seconde au programme de gestion du talent.
- Afin de veiller à ce que tous les employés travaillent dans un environnement qui favorise l'utilisation de la langue officielle de leur choix, le Ministère a ajouté un lien direct, sur l'intranet, menant au site sur les langues officielles afin de poursuivre sa pratique consistant à mettre à la disposition du personnel, de manière simultanée, des outils dans les deux langues officielles.
- Pour s'assurer que les programmes et les politiques nouvelles et révisées, prennent en compte la réalité linguistique de la province, le Ministère a mis en place un processus de reddition de comptes et de surveillance, ajouté une section spéciale à son rapport annuel et mis en œuvre un nouveau modèle de présentation des mémoires au Bureau du Conseil exécutif, portant sur l'incidence possible des programmes ou des politiques sur les communautés anglophones et francophones.
- Pour s'assurer que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la Loi sur les langues officielles, les politiques pertinentes, les règlements ainsi que les obligations du gouvernement provincial en matière de langues officielles, le Ministère a mis en place un comité de consultation pour déterminer la meilleure façon de mener ce travail de sensibilisation et de promotion. Les formulaires et les outils du Ministère se rapportant à l'évaluation du rendement qui sont en cours de révision, dans le but de mieux orienter les discussions entre les gestionnaires et les employés.

Le ministère du Développement social reconnaît ses obligations et s'est engagé à offrir activement et à fournir des services de qualité aux clients dans la langue officielle de leur choix. Cette année, 16 plaintes ont été déposées auprès du commissaire aux

Languages in connection with services provided by Social Development. Of the 16, two are being addressed with all others resolved and archived.

langues officielles en ce qui a trait aux services fournis par Développement social. Parmi ces plaintes, deux font actuellement l'objet d'un examen; les autres plaintes ont été résolues et archivées.

Policy, Legislation and Intergovernmental Relations Branch

The Policy, Legislation and Intergovernmental Relations Branch is responsible for: development, analysis and interpretation of departmental legislation and policies; providing support through policy and legal interpretation to other divisions of the department; cultivating relationships and maintaining linkages with other provincial government departments, other provincial and territorial governments and the federal government on social policy issues; providing policy support and briefing materials to the minister during sessions of the Legislative Assembly; coordination of all responses to Right to Information (RTI) requests; and compilation and coordination of responses to complaints and/or investigations by the Ombudsman, the Access to Information and Privacy Commissioner, the Child and Youth Advocate and the Commissioner of Official Languages.

Politiques, affaires législatives et relations intergouvernementales

La Direction des politiques, des affaires législatives et des relations intergouvernementales est chargée de l'élaboration, de l'analyse et de l'interprétation des lois et des politiques du Ministère, de fournir un soutien à d'autres divisions du Ministère en interprétant les politiques et les lois, de cultiver des relations et de maintenir des liens avec d'autres ministères provinciaux, gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que le gouvernement fédéral sur des questions de politique sociale, d'offrir un soutien stratégique et de fournir des documents d'information à la ministre pendant les sessions de l'Assemblée législative, de coordonner tous les suivis aux demandes relatives au droit à l'information, ainsi que de rassembler et de coordonner les suivis aux plaintes et aux enquêtes effectués par l'ombudsman, le Commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée ainsi que le Commissaire aux langues officielles.

Policy Development

The branch has been actively involved in the development and implementation of various key initiatives and projects. Significant initiatives in 2012-2013 included the implementation of several key Government Renewal initiatives and the ongoing implementation of the 2011-2016 Nursing Home Renovation and Replacement Plan. The branch is also actively involved in the ongoing work on Social Assistance Reform, operational efficiencies in nursing homes, development of a Home First initiative for seniors and a review of services for persons with disabilities.

The branch has been actively involved in various working groups both within the department and in partnership with other provincial government departments and stakeholder groups. The branch is also responsible for developing all Memorandums to Executive Council for Policy & Priorities Committee and Board of Management.

Élaboration de directives

La Direction a activement participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de divers projets et initiatives clés. Les initiatives importantes entreprises en 2012-2013 ont entre autres ciblé le renouvellement du gouvernement et la poursuite de la mise en œuvre du Plan de rénovation et de remplacement des foyers de soins 2011-2016. La Direction participe de plus activement aux travaux en cours sur la réforme de l'aide sociale, l'efficacité opérationnelle dans les foyers de soins, l'élaboration d'une initiative visant le maintien à domicile pour les aînés, ainsi que sur un examen des services pour les personnes handicapées.

Elle prend part de façon active à divers groupes de travail au sein du Ministère ainsi qu'en partenariat avec d'autres ministères provinciaux et des groupes d'intervenants. La Direction est responsable de préparer tous les mémoires au Conseil exécutif, au Comité des politiques et priorités et au Conseil de gestion.

Consultation and Negotiation

The branch supported the minister and deputy minister at Federal/Provincial/Territorial social services meetings (including children and youth, persons with disabilities, poverty) and housing meetings, as well as ongoing participation in an Atlantic working group of deputy ministers responsible for social services

The Labour Market Agreement for Persons with Disabilities was

Consultation et négociations

La Direction a apporté un soutien à la ministre et à la sous-ministre pendant les réunions fédérales-provinciales-territoriales sur les services sociaux (portant notamment sur les enfants et les jeunes, les personnes handicapées et la pauvreté) et les réunions sur le logement, ainsi que pour leur participation régulière à un groupe de travail des sous-ministres de l'Atlantique responsables des services sociaux.

L'Entente sur le marché du travail visant les personnes

extended to 2014 and the branch continues to participate in discussions related to the new federal disability data strategy. The branch is working with provincial and territorial partners to negotiate a new federal housing agreement that represents the need for long-term, sustainable and affordable housing.

handicapées a été prolongée jusqu'en 2014, et la Direction continue à participer aux discussions sur la nouvelle stratégie fédérale relative aux données sur le handicap. La Direction travaille avec des partenaires provinciaux et territoriaux afin de négocier une nouvelle entente fédérale en matière de logement pour répondre au besoin de logements durables et abordables.

The branch continued to provide requested information to First Nations in New Brunswick and to Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC) in support of a number of initiatives: including AANDC's intention to implement provincial social assistance rates and eligibility criteria in First Nation communities, the development of a new service delivery model for children and family services in First Nation communities and the implementation of Jordan's Principle in New Brunswick.

La Direction a continué à fournir les renseignements demandés aux Premières Nations du Nouveau-Brunswick et au ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC) relativement à un certain nombre d'initiatives, notamment l'intention d'AADNC d'appliquer les taux de base des prestations d'aide sociale provinciales et les critères d'admissibilité dans les communautés des Premières Nations, l'élaboration d'un nouveau modèle de prestation de services aux enfants et aux familles dans les communautés des Premières Nations, ainsi que la mise en œuvre du principe de Jordan au Nouveau-Brunswick.

Legislative Support

The branch prepared briefing materials to support the minister on questions and issues raised during sessions of the Legislative Assembly and in response to the Speech from the Throne. The branch also supported the Department of Healthy and Inclusive Communities throughout the process of amending the ***Ombudsman Act*** to provide the Office of the Ombudsman with the authority to review issues related to nursing homes and other long-term care services.

The branch completed a comprehensive review of all regulations under the minister's mandate as part of government's SMART Regulation initiative designed to align regulations with the interests of the environment, the economy and New Brunswickers.

Soutien législatif

La Direction a préparé des documents d'information pour aider la Ministre à répondre aux questions et à traiter les problèmes soulevés lors de la session de l'Assemblée législative, en réponse au discours du Trône. La Direction a également apporté un soutien au ministère des Communautés saines et inclusives pendant le processus de modification de la ***Loi sur l'Ombudsman*** qui vise à donner au Bureau de l'Ombudsman le pouvoir d'examiner les questions relatives aux foyers de soins et à d'autres services de soins de longue durée.

La Direction a effectué un examen complet de tous les règlements relevant du mandat de la ministre, dans le cadre du système de réglementation intelligent qui a été mis en place pour harmoniser la réglementation en fonction des intérêts liés à l'environnement, à l'économie et aux Néo-Brunswickois.

Corporate Services

The Corporate Services Division is responsible for the provision of human resources, financial, audit, facilities management, administration and information technology services to the department.

Human Resource Services Branch

As a strategic business partner, the Human Resource Services (HRS) Branch provides support and consulting services to management and staff in an effort to increase organizational effectiveness and to maximize performance through our people. The branch endeavours to create and sustain a vibrant, healthy, safe and high performing workforce that provides excellent service to the citizens of New Brunswick. Comprised of two business units, Employee Relations Services and Employee and Organizational Development, the HRS team members work collaboratively to meet its mandate and objectives, while

Services ministériels

La Division des services ministériels a les responsabilités suivantes : prestation de services financiers, de vérification, de gestion des installations, d'administration et de ressources en technologies de l'information au Ministère.

Services des ressources humaines

À titre de partenaire opérationnel stratégique, la Direction des services des ressources humaines offre un soutien et des services de consultation aux cadres et aux employés afin d'accroître l'efficacité organisationnelle et d'optimiser le rendement grâce au personnel. La direction s'efforce de créer et de maintenir une main-d'œuvre dynamique, saine, sûre et très performante qui offre d'excellents services aux citoyens du Nouveau-Brunswick. La Direction est composée de deux unités opérationnelles, soit l'Unité des services des relations avec les employés et l'Unité de perfectionnement du personnel et de

supporting the strategic goals of both the department and the Government of New Brunswick.

développement organisationnel. Les membres de son équipe collaborent pour réaliser son mandat et ses objectifs tout en appuyant les orientations stratégiques du Ministère et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Employee & Organizational Development

The Employee & Organizational Development unit supports and reinforces the strategic goals and vision of the Department of Social Development through the provision of a broad range of results-focused, organizational and human performance interventions and services designed to create departmental and employee excellence. They promote and foster leadership in organizational evolution and employee growth through the development and enhancement of services and strategies including, but not limited to: strategic workforce planning and succession management, competency-based performance management, leadership development, HR-related training and the development and implementation of health, safety and workplace wellness programs. In addition, the unit coordinates Second Language training for employees, develops and maintains the department's human resources policies and the employee recognition program, and maintains and analysis departmental workforce information.

Perfectionnement du personnel et développement organisationnel

L'Unité de perfectionnement du personnel et de développement organisationnel appuie et renforce les orientations stratégiques et la vision du ministère du Développement social en offrant au personnel et à l'organisation tout un éventail d'interventions et de services axés sur les résultats et conçus pour favoriser l'excellence au sein du Ministère et chez les employés. L'unité encourage et facilite le leadership en matière d'évolution organisationnelle et d'épanouissement personnel par la création et l'amélioration de services et de stratégies, y compris, mais non de façon limitative : la planification stratégique de l'effectif et la gestion de la relève; la gestion du rendement axé sur les compétences; le développement du leadership; la formation en matière de ressources humaines; et l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de santé, de sécurité et de mieux-être au travail. De plus, l'unité coordonne le programme d'enseignement des langues secondes pour les employés; établit et maintient les politiques relatives aux ressources humaines et le programme de reconnaissance des employés; et assure le maintien, la synthèse, l'analyse et la communication de l'information sur l'effectif du Ministère.

Employee Relations Services

The Employee Relations Services unit serves as the primary vehicle for the delivery of HR services to the department.

Consultants and staff in this unit have the lead role and responsibility for employee recruitment, selection, job classification, evaluation and the establishment of linguistic profiles. Members of the team are directly involved in labour relations including, but not limited to grievance, labour-management committees, contract negotiations, collective agreement and legislative interpretation, conflict resolution and mediation, employee discipline and performance management.

Services des relations avec les employés

L'Unité des services des relations avec les employés est le principal prestataire de services de ressources humaines pour les divisions et du Ministère.

Les conseillers et le personnel de cette unité sont les principaux responsables du recrutement et de la sélection des employés, de la classification des emplois, de l'évaluation du rendement et de l'établissement des profils linguistiques. Les membres de l'équipe prennent part directement aux relations de travail, dont le traitement des griefs, les comités sur les relations de travail, les négociations de contrat, l'interprétation des lois et des conventions collectives, la résolution de conflits et la médiation, les questions disciplinaires et la gestion du rendement.

Overall Summary of Staffing Activity

Pursuant to section 4 of the ***Civil Service Act***, the deputy minister of Human Resources delegates staffing to each deputy head for their respective departments. Below is a summary of the staffing activity in 2012-2013 for the Department of Social Development.

- The department advertised 38 competitions, including five open competitions and 33 closed competitions.

Résumé des activités de dotation en personnel

Conformément à l'article 4 de la ***Loi sur la fonction publique***, le sous-ministre du Bureau des ressources humaines, délègue les pouvoirs de dotation à chaque administrateur général pour son Ministère. Voici un résumé des activités de dotation du ministère du Développement social pour l'année financière 2012-2013.

- Le Ministère a annoncé 38 concours, dont 5 concours ouverts et 33 concours restreints.

- Pursuant to the sections of the *Civil Service Act* listed below, the department made the following appointments using other processes to establish merit than the competitive process:

- Conformément aux articles de la Loi sur la fonction publique indiqués ci-dessous, le Ministère a procédé aux nominations suivantes en utilisant, pour établir le mérite des candidats, d'autres processus que les concours :

Appointment type / Type de nomination en poste	Section of the *Civil Service Act* / Article de la *Loi sur la Fonction publique*	Number / Nombre
Specialized Professional, Scientific or Technical / Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	15(1)	0
Equal Employment Opportunity Program / Programme d'égalité d'accès à l'emploi	16(1)(a)	0
Departmental Talent Management Program / Programme de gestion du talent ministériel	16(1)(b)	1
Lateral Transfer / Mutation latérale	6(1) or / ou 16(1)(c)	15
Regular appointment of casual/temporary / Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	16(1)(d)(i)	2
Regular appointments of students/apprentices / Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	16(1)(d)(ii)	0
Total number of appointements without competition / Nombre total de nominations sans concours		18

- Pursuant to section 33 of the Civil Service Act, zero complaints alleging favouritism were made to the deputy head of Social Development and zero complaints were submitted to the Ombudsman.

- En application de l'article 33 de la Loi sur la fonction publique, aucune plainte pour favoritisme n'a été déposée auprès de la sous-ministre du Développement social, et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombudsman.

Finance and Administration Branch

The Finance and Administration Branch consists of the following units: Budget and Financial Reporting; Accounting and Administrative Services and Audit Services.

Accounting and Administrative Services

Accounting and Administrative Services develops financial policies and procedures to ensure sound practices.

The unit administers central office accommodations, reception, security, records management, the PASS Project, GNB Infosource, central office supplies, mail services and Health Services benefits.

Finances et administration

La Direction des finances et de l'administration est composée des unités suivantes : Rapports budgétaires et financiers, Services de comptabilité et services administratifs; Services de vérification.

Services de comptabilité et administratifs

Les Services de comptabilité et administratifs élaborent des directives et des modalités financières afin de garantir de saines pratiques.

L'unité s'occupe aussi des locaux du bureau central, de la réception, de la sécurité, de la gestion des documents, du projet SSA, du répertoire du GNB, des fournitures de bureau, des services postaux et des prestations de santé pour le bureau central.

Audit Services

The Audit Services Unit is responsible for the Internal Audit, Caseload Sampling and Telephone Case Review units.

Internal Audit

Internal Audit is an independent group within the department responsible for assessing internal control systems, and providing analysis, appraisals, recommendations and pertinent comments concerning activities reviewed.

During fiscal year 2012-2013, 14 operational and control reviews were performed. Throughout the year, the group was involved with several fraud matters and the corresponding liaison with policing authorities.

Caseload Sampling

The Caseload Sampling Unit is responsible for monitoring the continuing eligibility of the provincial social assistance caseload that is administered by the Program Delivery Division.

The unit also provides an advisory service to regional investigators and coordinates professional development sessions for both the unit and regional investigators.

During fiscal year 2012-2013, the unit sampled 1,702 cases and realized a net reduction in caseload expenditures amounting to $55,429 for at least one month. In addition, a total of 92 overpayments representing $452,420 were identified and set up in NB Case.

Telephone Case Review

The Telephone Case Review Unit is responsible for complementing the case management process by contacting selected groups of social assistance clients by telephone to confirm the information on file.

During fiscal year 2012-2013, this unit completed 1,591 telephone reviews and identified changes in information that realized a net reduction in caseload expenditures amounting to $137,129 for at least one month.

Budget and Financial Reporting

Budget and Financial Reporting is responsible for financial reporting, financial planning, budgeting and the interim financial statement process. This unit provides financial information on revenues and expenditures, analysis and advice to management

Services de vérification financière

Les Services de vérification ont la responsabilité des vérifications internes, de l'échantillonnage des clients et des enquêtes par téléphone sur les dossiers.

Vérification interne

L'Unité de vérification interne est, au sein du Ministère, un groupe autonome chargé d'évaluer les mécanismes internes de contrôle et de faire des analyses, des évaluations, des recommandations ainsi que des commentaires pertinents sur les activités examinées.

Durant l'année financière 2012-2013, l'unité a réalisé 14 examens opérationnels et révisions centrales. Pendant l'année financière, le groupe a traité plusieurs cas de fraude et a été amené par conséquent à assurer une liaison avec les autorités policières.

Échantillonnage des clients

L'Unité d'échantillonnage des clients a pour rôle de vérifier l'admissibilité continue des cas de l'aide sociale dont l'administration relève de la Division de la prestation des programmes.

L'unité fournit également des services de consultation aux enquêteurs régionaux et elle coordonne les séances de perfectionnement professionnel destinées à son personnel et aux enquêteurs régionaux.

Durant l'année financière 2012-2013, l'unité a échantillonné 1 702 dossiers et a réalisé des économies nettes de 55 429 $ pour au moins un mois au chapitre des dépenses liées au nombre de cas. De plus, elle a détecté un total de 92 cas de trop-payé représentant 452 420 $ et les a inscrits dans NBCas.

Enquêtes par téléphone sur les dossiers

L'Unité des enquêtes par téléphone complète le processus de gestion des cas, en communiquant par téléphone avec des groupes choisis de clients de l'aide sociale afin de confirmer les renseignements au dossier.

En 2012-2013, l'unité a mené 1 591 enquêtes qui ont permis de détecter des changements aux renseignements, ce qui a engendré des économies nettes de 137 129 $ pour au moins un mois au chapitre des dépenses liées au nombre de cas.

Rapports budgétaires et financiers

Cette unité est chargée des rapports financiers, de la planification financière, de l'établissement du budget et d'états financiers intermédiaires pour le Ministère. Elle fournit des renseignements financiers sur les recettes et les dépenses ainsi

and central agencies. (See Appendix 1)

Information Technology Services Branch

The Information Technology Services (ITS) Branch partners with and supports all departmental program areas in achieving their business objectives. The branch provides a supportive catalyst for change through innovative business solutions design / development and the implementation of the appropriate information technology tools and services. A key part of this responsibility is focusing on the essential business policies, practices and processes that the department's applications and systems support.

Systems Development and Support

The Systems Development and Support Unit provides application development, maintenance and support services for more than 120 departmental business applications. These services encompass production control, systems operation, ongoing maintenance, application enhancements, applications user account administration, report creation and new systems development.

Client Systems Business Support

The Client Systems Business Support Unit provides day-to-day user support, business analysis and consultation to all regional offices and central office staff on business applications, business improvement projects and work process issues as well as the management of all system enhancements to the NBCase, NBClient, Executive Information System, Financial Operating System, VEIS and NBFamilies applications.

The two respective Business Support Teams (NBFamilies and NBCase) received a total of 3,090 service requests; 1,490 service requests for NBCase and 1,600 service requests for NBFamilies. Highlights of activities and outcomes for the Client Systems Business Support Unit for 2012-2013 include NBCase releases including functionality for the new Healthy Smiles, Clear Vision program, the Diabetic Strategy, Social Assistance Reform changes and the Disability Supplement.

For NBFamilies, new releases included functionality to allow for home support, low-income child dental/vision, financial contribution spreadsheet, Centralized Intake - Phase 1, a new program for nursing homes, and Health Cards for Non-Status First Nations.

que des analyses et des conseils à la Direction et aux organismes centraux. (Voir l'annexe 1)

Direction du Service de technologie de l'information

La Direction du service de technologie de l'information (STI) s'associe à tous les secteurs de programme du Ministère et les appuie pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs opérationnels. Elle fournit un catalyseur de changement grâce à la conception et à l'élaboration de solutions innovantes ainsi qu'à la mise en œuvre d'outils et de services technologiques adaptés. Un des volets importants de ce mandat consiste à axer ses efforts sur les politiques, les pratiques et les processus administratifs essentiels qui sont appuyés par les applications et les systèmes du Ministère.

Développement et soutien des systèmes

L'Unité de développement et de soutien des systèmes fournit des services de développement, d'entretien et de soutien pour plus de 120 applications d'entreprise du Ministère. Ces services comprennent le contrôle de la production, l'exploitation des systèmes, l'entretien courant, l'amélioration des applications, l'administration des comptes d'utilisateur, la production de rapports ainsi que le développement de nouveaux systèmes.

Soutien aux activités des systèmes relatifs aux clients

L'Unité de soutien aux activités des systèmes relatifs aux clients offre au personnel des bureaux régionaux et du bureau central des services de soutien courants, d'analyse des activités et de consultation sur les applications d'entreprise, les projets d'amélioration des activités et les processus de travail, de même que des services de gestion des améliorations aux systèmes NBCas, NBClient et Familles NB, au système d'information de haute gestion, au système d'exploitation financière et au système de facturation électronique des vendeurs.

Les deux équipes respectives du Soutien aux activités (Familles NB et NBCas) ont reçu un total de 3 090 demandes de service, dont 1 490 demandes pour NBCas et 1 600 pour Familles NB. Voici les faits saillants des activités et des résultats pour l'Unité du soutien aux activités des systèmes relatifs pour 2012-2013 : versions de NBCas comprenant une fonctionnalité pour le nouveau programme De beaux sourires et une bonne vision, la stratégie sur le diabète, les changements à la réforme de l'aide sociale ainsi que le supplément d'invalidité.

En ce qui concerne le système Familles NB, les nouvelles versions comprennent une fonctionnalité relative au soutien à domicile, aux soins dentaires et de la vue pour les enfants de familles à faible revenu, à la feuille de calcul des contributions financières, à l'initiative Accueil centralisé – Phase 1, au nouveau programme pour les foyers de soins, ainsi qu'aux cartes d'assistance médicale pour les Premières Nations non inscrites.

Enterprise Architecture

This unit is responsible for the technical architecture, strategy, design, oversight and monitoring of technology solutions that support the needs of Social Development business programs and services. This includes strategic technical direction, enterprise architecture, the Information Systems Security Office for Social Development and coordination of all IT infrastructure service providers.

Public Interest Disclosure Act

The Department of Social Development recognizes its obligations regarding the ***Public Interest Disclosure Act.*** This fiscal year, no complaints were received by the designated officer or the Conflict of Interest Commissioner.

Family Income Security Appeals Board

The Family Income Security Appeals Board provides an independent appeals process for applicants and clients who are unhappy with departmental decisions concerning their eligibility and benefits. This is a quasi-judicial tribunal that is independent of the department. Appeals are heard in the appellant's language of choice.

Its members are people from the community who do not work for the department. Their job is to provide applicants and clients with the independent review of a departmental decision. The ***Family Income Security Act*** allows for an initial appointment of up to three years. Former recipients of income assistance may be members of the board.

A hearing by the Family Income Security Appeal Board (FISAB) is the final step in a two-tiered appeal process. The first step is an administrative review by the area reviewer. The second and final step is an appeal to the board. Given its quasi-judicial nature, the board is required to conduct hearings in a court-like manner according to the rules of natural justice and fairness. Appeals may be filed by an applicant or recipient under the following circumstances:

- financial assistance has been denied
- the financial assistance granted is insufficient
- financial assistance has been discontinued or reduced
- financial assistance has been unreasonably delayed

The board also investigates and reports to the minister on matters under the Act or regulations that may be referred to them by the minister.

Architecture d'entreprise

Cette unité est responsable de l'architecture technique ainsi que de la stratégie, la conception, le contrôle et le suivi des solutions technologiques qui répondent aux besoins des programmes et des services du ministère du Développement social. Cela comprend la direction stratégique technique, l'architecture d'entreprise, le bureau de la sécurité des systèmes d'information pour le ministère du Développement social, ainsi que la coordination de tous les fournisseurs de services d'infrastructure informatique.

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

Le ministère du Développement social reconnaît ses obligations en ce qui a trait à la ***Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public.*** Durant cette année financière, aucune plainte n'a été reçue par l'agent désigné ou le commissaire aux conflits d'intérêts.

Commission d'appel sur la sécurité du revenu familial

La Commission d'appel sur la sécurité du revenu familial offre une procédure d'appel indépendante aux requérants et aux clients qui sont insatisfaits des décisions du Ministère par rapport à leur admissibilité et aux prestations. Il s'agit d'un tribunal quasi judiciaire indépendant du Ministère. Les appels sont entendus dans la langue choisie par l'appelant.

Les membres sont des gens de la collectivité qui ne travaillent pas pour le Ministère. Ils sont là pour assurer aux requérants et aux clients une révision indépendante d'une décision du Ministère. La ***Loi sur la sécurité du revenu familial*** prévoit la nomination des membres pour un mandat initial de jusqu'à trois ans. D'anciens bénéficiaires de l'aide au revenu peuvent aussi être membres de la commission.

L'audience de la Commission d'appel sur la sécurité du revenu familial est la dernière étape d'un processus d'appel à deux niveaux. La première étape consiste en un examen administratif effectué par un réviseur de secteur. La deuxième et dernière étape est un appel à la Commission. En raison de son caractère quasi judiciaire, la commission doit tenir ses audiences à la manière d'un tribunal et respecter les règles de justice naturelle et d'équité. Les requérants ou les bénéficiaires peuvent faire appel pour les motifs suivants :

- demande d'aide financière rejetée;
- demande d'aide financière accordée, mais insuffisante;
- annulation ou réduction de l'aide financière;
- retard déraisonnable dans le versement de l'aide financière.

La Commission fait également enquête sur tout point que la ministre lui a signalé à l'égard de l'application de la loi et de ses règlements, et elle lui rend compte des résultats de l'enquête.

Frequency of Appeals

Over the past two fiscal years, the frequency of appeals was as follows:

Fréquence des appels

Au cours des deux dernières années financières, la fréquence des appels a été la suivante :

Year / Année	Frequency of Appeals / Fréquence des appels
2012-2013	172
2011-2012	107

Appeals by outcome for 2012-2013:

Allowed - 44
*Dismissed – 128
(* Includes no shows and cancelled)

Résultats des appels pour 2012-2013 :

Jugements favorables – 44
*Jugements défavorables – 128
(* Comprend les causes des appelants qui ne se sont pas présentés ainsi que les audiences annulées)

Communications Branch

The role of the Communications Branch is to provide public awareness of departmental programs, policies and services.

The branch is responsible for advising the minister and senior managers on communications issues; communication strategic planning; news release, speech, pamphlet and brochure writing/proofreading/editing/design services; coordinating news conferences; public awareness campaign development; responding to requests from media outlets; media relations support; media monitoring; print, broadcast and website advertising; providing internal communications services to department staff; managing the department's intranet and internet sites; coordinating production and publication of the department's annual report and providing ministerial support and coordinating activities related to the Legislative Assembly.

Direction des communications

La Direction des communications a pour fonction de renseigner la population sur les programmes, les politiques et les services du Ministère.

La Direction est chargée de ce qui suit : prestation de conseils à la Ministre et aux cadres supérieurs sur des questions de communication; planification stratégique des communications; rédaction, relecture, révision et conception des communiqués de presse, discours, dépliants et brochures; coordination des conférences de presse; élaboration des campagnes de sensibilisation; réponses aux médias et relations avec les médias; dépouillement des articles des médias; gestion des pages intranet et Internet du Ministère; publicités dans les médias et sur le Web; coordination de la production et de la publication du rapport annuel du Ministère et coordination des activités liées à l'Assemblée législative et soutien connexe à la Ministre.

2012-2013 Financial Overview

This financial overview (Appendix 1) was prepared on the basis of the best available information at the time of publication, and therefore, may not correspond exactly with the figures that were subsequently published in the public accounts.

Aperçu financier 2012-2013

Aperçu financier (Annexe 1) a été préparé à l'aide des renseignements disponibles au moment de la publication et peut par conséquent ne pas correspondre exactement aux données publiées par la suite dans les comptes publics.

Table (Appendix 1)

Tableau (Annexe 1)

Program / Programme	Main Estimate / Budget principal	Expenditures / Dépenses	%	Variance (Under) over / Écart plus (moins)	Note / Remarque
Corporate and Other Services / Services généraux et autres	13 322,0	12 621,1	1,2	(700,9)	1
Income Security – Service Delivery Costs / Services de la sécurité du revenu – Coûts de la prestation des services	21 042,7	22 682,9	2,2	1 640,2	2

Income Security – Benefits / Services de la sécurité du revenu – Prestations	247 535,0	250 555,6	24,1	3 020,6	3
Child Protection and Child Development / Protection et développement de l'enfance	126 396,6	121 642,8	11,7	(4 753,8)	4
Long-Term Care / Soins de longue durée	566 383,1	552 741,5	53,0	(13 641,6)	5
Housing / Habitation	83 990,2	78 460,3	7,5	(5 529,9)	6
Economic & Social Inclusion Corp. / Société de l'Inclusion Économique et Sociale	2 789,0	2 789,0	0,3	0	
Total	1 061 458,6	1 041 493,2	100,0	(19 965,4)	

Numbers are expressed in thousands / Les chiffres sont exprimés en milliers

Notes :	Remarques :
1. Under expenditure due to vacant positions and lower overhead costs.	1. Excédent de fonds attribuable aux postes vacants et à une diminution des coûts indirects.
2. Over expenditure due to refreshing laptop & desktop as well as one time payment to Facilicorp.	2. Excédent de dépenses attribuable au renouvellement des ordinateurs portables et des ordinateurs de bureau ainsi qu'au paiement effectué à temps à Facilicorp.
3. Over expenditure due to Social Assistance caseload decline lower than anticipated offset by lower demand for Income Seniors' Benefit & Home Energy Assistance programs.	3. Excédent de dépenses attribuable à une baisse plus faible que prévu du nombre de cas d'aide sociale, compensée par une demande plus faible liée à la Prestation pour personnes âgées à faible revenu et au Programme d'aide pour l'énergie domestique.
4. Under expenditure due to a reduction in caseload as well as accessing the Federal Disability Tax Credit on behalf of children in care.	4. Excédent de fonds attribuable à une réduction du nombre de cas ainsi qu'à l'accès au crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées au nom des enfants pris en charge.
5. Under expenditure due to construction delays for various nursing homes as well as increased financial contributions of long-term care clients and disabled adults.	5. Excédent de fonds attribuable à des retards de construction pour certains foyers de soins ainsi qu'à l'augmentation des contributions financières des clients des soins de longue durée et des adultes handicaps.
6. Under expenditure due to implementation delays associated with Affordable Rental Housing Program.	6. Excédent de fonds attribuable à un retard de la mise en œuvre du Programme de logement locatif abordable.